

RAPPORT D'ACTIVITÉ  
ET DE DURABILITÉ

2015



**Notre mission: nous souhaitons que les générations futures puissent elles aussi bénéficier d'une mobilité sans limite, dans un environnement convivial.**

Les générations futures nous montrent comment elles voient le monde de demain à travers les dessins qui illustrent ce rapport d'activité.





# SOMMAIRE

<b>Avant-propos du président du conseil d'administration et de la directrice</b>	4
<b>Portrait de Mobility</b>	
Notre mission et notre orientation stratégique	8
Nos objectifs	9
Notre vision de la durabilité	11
Nos parties prenantes	12
Nos filiales	13
<b>Durabilité économique et innovation</b>	
L'éventail de nos services	16
Nos innovations et nos technologies	19
Notre forme juridique	21
La durabilité économique en un coup d'œil	23
<b>Durabilité sociale</b>	
Nos clients	26
Nos collaborateurs	27
La satisfaction clientèle en un coup d'œil	29
<b>Durabilité écologique</b>	
Notre efficacité énergétique	32
Notre efficacité carburant	33
Notre efficacité carbone	34
Notre consommation de ressources	35
Nos motorisations alternatives	36
La durabilité écologique en un coup d'œil	37
<b>Cooperative Governance</b>	40
<b>Rapport financier</b>	
Rapport sur la situation financière	46
Comptes annuels du Groupe Mobility	48
Comptes annuels de Mobility Société Coopérative	63
Rapport de la commission de gestion	71

## Mobility en chiffres

	2015	2014	Variation	
			absolue	en %
Clients	127'300	120'300	7'000	+5.8
Sociétaires	59'000	55'500	3'500	+6.3
Part de sociétaires	46.3%	46.1%	0.2%	-
Véhicules	2'900	2'700	200	+7.4
Emplacements	1'460	1'400	60	+4.3

À des fins de lisibilité, les désignations personnelles sont utilisées ici uniquement à la forme masculine. Elles s'appliquent bien sûr aux deux genres.

# Avant-propos



Viviana Buchmann et Frank Boller

L'économie du partage est de plus en plus présente dans les médias. Une enquête réalisée par Deloitte montre par exemple qu'un Suisse allemand sur trois et même deux Romands sur trois se disent favorables aux offres de partage. Concrètement, un Suisse sur deux (55%) envisage d'avoir recours à une telle offre au cours des douze prochains mois, surtout dans le domaine de la mobilité et de l'hébergement. Et pourtant, posséder une voiture reste une option attractive en Suisse. L'abandon du cours plancher de l'euro a été une catastrophe pour les entreprises exportatrices mais une bénédiction pour les acheteurs de biens importés. Aujourd'hui, une voiture neuve coûte 20% de moins qu'il y a cinq ans encore et la baisse des prix dépasse même la barre des 25% pour les véhicules d'occasion. Les Suisses n'ont pas manqué de profiter de cet avantage: en 2015, 427'000 véhicules motorisés neufs ont été immatriculés dans notre pays, soit presque autant qu'en 2012, année record à ce jour.

## **Mobility s'inscrit pleinement dans les nouveaux développements observés sur le marché de la mobilité**

Notre coopérative est parvenue, durant cette année difficile d'un point de vue économique, à créer une dynamique positive. L'un des grands axes de travail a été la promotion d'une mobilité combinée associant, à un prix avantageux, transports publics et car sharing. Pour perfectionner cette offre, Mobility participe à différents projets, dont le projet SwissPass. Le 1<sup>er</sup> août 2015, le SwissPass a remplacé la carte bleue de l'AG ou de l'abonnement demi-tarif et donne accès, grâce à une puce intégrée, aux transports publics, à Mobility et à PubliBike. Un total de 7'900 de nos clients privés utilisent cette carte aujourd'hui. Par ailleurs, Mobility est intégrée dans une app des CFF qui compose les itinéraires de mobilité combinée en temps réel en tenant compte des préférences individuelles. Son lancement est prévu l'an prochain.

## **Mobility suscite un enthousiasme croissant**

En 2015, Mobility a enregistré une nouvelle fois une croissance continue de sa clientèle: 127'300 clients – soit 7'000 de plus que l'exercice précédent – utilisent nos services aujourd'hui. Le nombre croissant de jeunes parmi les clients est particulièrement réjouissant. Ainsi, depuis le lancement de l'offre mobility4learners qui permet aux élèves conducteurs et aux nouveaux conducteurs d'acquies de la pratique au volant, cette formule a séduit pas moins de 11'000 personnes. L'accroissement du nombre de clients a été particulièrement important dans les régions urbaines de Suisse romande.

## **Mobility développe son réseau d'emplacements et sa flotte**

Pour pouvoir offrir un service de haut niveau à une clientèle accrue, il est indispensable de développer sans cesse le réseau d'emplacements ainsi que la flotte. Au cours de l'exercice sous revue, la coopérative a ouvert 60 nouveaux emplacements (total 1'460). Pour garder une flotte moderne, nous faisons régulièrement l'acquisition de nouveaux véhicules. Ainsi, l'année dernière, 920 nouveaux véhicules sont venus étoffer notre parc, ce qui constitue un chiffre record. Au final, ce sont aujourd'hui pas moins de 2'900 véhicules qui sont à la disposition de nos clients (+200 par rapport à l'exercice précédent).

### Les entreprises misent sur Mobility

Les clients privés ne sont pas seuls à apprécier le concept du car sharing, 4'200 entreprises (+100 par rapport à l'exercice précédent) sont également clientes. Mobility Business car sharing leur offre la solution de mobilité optimale répondant à leurs besoins, qu'elles requièrent un véhicule ponctuellement ou à heure fixe ou qu'elles désirent équiper leur propre flotte de la technologie de car sharing de Mobility. mobility@home, une offre mettant à disposition des véhicules Mobility directement devant les portes des complexes résidentiels, a suscité un vif intérêt durant l'exercice sous revue. Les résidents des complexes résidentiels «Ceres Living» à Pratteln et «Mehr als Wohnen» à Zurich notamment bénéficient de cette offre. D'autres contrats prenant effet en 2016 ont été signés par ailleurs.

### Les filiales renforcent leur position

Catch a Car n'a cessé d'adapter son offre aux souhaits des clients dans le cadre du projet pilote mené à Bâle. C'est ainsi que la zone de desserte a été étendue à Allschwil, Birsfelden, Riehen, Binningen et l'EuroAirport, la flotte passant par ailleurs à 120 Catch-Cars, soit 20 de plus qu'auparavant. Mobility International SA a mis en œuvre avec succès de nombreux développements au niveau de la plate-forme de car sharing et équipé un nouveau mandant de son logiciel MobiSys 2.0.

### Encore un superbe résultat

La stratégie de croissance poursuivie par Mobility a produit un résultat net de CHF 74.1 millions, ce qui correspond à une progression de 3.7% par rapport à l'exercice précédent. Malgré les coûts liés à l'extension de l'offre et à l'amélioration des capacités techniques et de la simplicité d'utilisation de la plate-forme système MobiSys 2.0, la coopérative a réalisé un EBITDA (résultat avant intérêts, impôts, amortissements et corrections de valeur) de CHF 18.9 millions (-0.9 million par rapport à l'exercice précédent) et un bénéfice consolidé pour l'exercice de CHF 3.7 millions (-CHF 0.2 million par rapport à l'exercice précédent). Le léger recul du résultat résulte principalement de la baisse des prix sur le marché de l'occasion ainsi que des coûts de lancement des nouveaux domaines d'activité.

### Les opérations en ligne ont le vent en poupe

L'offre de Mobility repose sur l'automatisation et la numérisation. Aujourd'hui, la majorité des clients réserve nos voitures rouges en ligne: 94% des 2.6 millions de mouvements de réservation traités l'an dernier par les systèmes de Mobility ont été opérés par app ou ordinateur de bord ou sur notre site Web. Concernant ce dernier, nous avons ajouté une possibilité de réservation efficace supplémentaire via la carte des emplacements. Pour ce qui est des réseaux sociaux, les plates-formes Twitter et Instagram sont venues s'ajouter à Facebook.

### Mobility économise de l'espace

Le car sharing est non seulement une solution avantageuse et simple mais également durable. Une étude l'a démontré<sup>1</sup>: un véhicule Mobility remplace dix voitures privées. Ainsi, au cours de l'exercice sous revue, 29'500 voitures privées de moins ont circulé sur les routes suisses, ce qui représente une économie de 44'300 places de parc.

### Nous voulons garantir une mobilité sans limite aux générations futures

La pérennité de notre entreprise passe par des activités durables et respectueuses des ressources et exige des objectifs clairs. C'est pourquoi, durant l'exercice sous revue, Mobility a défini des objectifs pluriannuels précis jusqu'en 2020. La ligne directrice centrale sur le long terme est la suivante: «Nous souhaitons que les générations futures puissent elles aussi bénéficier d'une mobilité sans limite, dans un environnement convivial.» Pour accomplir cette mission, Mobility œuvre chaque jour avec beaucoup d'engagement et de détermination.

Dans ce cadre, nous aimerions remercier nos collaborateurs pour le dévouement dont ils ont une fois encore fait preuve. Nous aimerions vous remercier vous aussi, chers partenaires, sociétaires et clients, pour votre fidélité et votre précieuse collaboration. Nous avons la conviction d'être parfaitement armés pour affronter l'avenir et faire en sorte que l'exercice 2016 soit couronné de succès.



Frank Boller  
Président du conseil d'administration



Viviana Buchmann  
Directrice

<sup>1</sup> Évaluation Carsharing (2012). Interface Études politiques Recherche Conseil, fondée sur les paramètres de 2012, données actualisées par extrapolation.





## **«Je vais à l'école en dirigeable»**

C'est ainsi que Cyrill (7 ans) imagine le futur dans sa ville.

# PORTRAIT DE MOBILITY

# Notre mission et notre orientation stratégique

La pérennité de notre entreprise passe par des activités durables et respectueuses des ressources et exige des objectifs clairs. C'est pourquoi, durant l'exercice sous revue, Mobility a défini des objectifs pluriannuels précis jusqu'en 2020.

## La mission de Mobility

- Nous souhaitons que les générations futures puissent elles aussi bénéficier d'une mobilité sans limite, dans un environnement convivial.
- Nous associons les atouts des transports publics et du transport individuel. En outre, l'utilisation de l'un de nos véhicules se traduit par une dizaine de voitures privées en moins sur les routes. Placée sous le signe de la responsabilité, notre action se reflète dans l'optimisation des effets de notre offre, tant sur le plan écologique qu'au niveau du trafic.

Le premier point se reflète également dans l'univers graphique de ce rapport d'activité, qui montre comment les enfants se représentent les villes et la mobilité dans le futur.

## La vision de Mobility et son orientation stratégique à l'horizon 2020

- Nous sommes le premier prestataire national dans le domaine des services de mobilité individuelle.
- Nous répondons aux besoins de notre clientèle par le biais de nos offres de car sharing et de services complémentaires recherchés, qu'ils émanent de notre structure ou soient le fruit de partenariats.
- Nous faisons partie intégrante de la chaîne de mobilité numérique interconnectée.
- Grâce à notre offre, nous décongestionnons le trafic en Suisse et apportons une contribution majeure à la réduction de la consommation énergétique et de la pollution.
- Nous concédons nos logiciels sous licence et sommes un prestataire technologique performant, aux compétences recherchées, tant sur le marché national qu'international de la mobilité.
- Nous combinons les principes de gestion d'entreprise et les valeurs d'une société coopérative, tout en faisant profiter nos sociétaires de divers avantages.



# Nos objectifs

Les objectifs de la période stratégique à l'horizon 2015 ont été en grande partie atteints. Nous renonçons ici à toute énumération détaillée et sous forme de tableau de leur degré de réalisation.

Le tableau ci-après précise nos engagements et les critères d'évaluation pour la période stratégique à l'horizon 2020. Les performances durant l'exercice sous revue visant au respect de ces engagements sont spécifiées avec renvoi aux pages concernées.

## Clients

### Nos engagements

### Critères d'évaluation et performances 2015 avec renvoi aux pages concernées

Nous axons notre action sur les avantages dont peuvent bénéficier nos clients et la pertinence commerciale de nos prestations

- Développement du portefeuille clientèle (page 16)
- Préservation et amélioration de la satisfaction clientèle (page 26)
- Extension de l'offre (emplacements et véhicules) (page 16)
- Innovations et technologie (page 19)
- Partenariats et coopérations à long terme et fiables (page 12)

Nous proposons à nos clients une mobilité libre de tout souci, à un coût raisonnable

- Une mobilité plus avantageuse combinant l'offre de Mobility et les transports publics (page 26)
- Sécurité/chiffres des crash-tests: étoiles EuroNCAP (page 26)
- Fiabilité de la flotte (page 17)

## Environnement

### Nos engagements

### Critères d'évaluation et performances 2015 avec renvoi aux pages concernées

Nous apportons une contribution essentielle à la réduction de la consommation d'énergie et de la pollution

- Réduction continue des émissions et de la consommation de carburant de notre flotte (pages 32, 33)
- Véhicules avec une étiquette Energie A+B (page 32)
- Développement continu de l'électromobilité (page 36)

Placée sous le signe de la responsabilité, notre action se reflète dans l'optimisation des effets de notre offre, tant sur le plan écologique qu'au niveau du trafic

- Économie de places de parc, de véhicules et d'émissions (pages 32, 33)
- Audits chez les fournisseurs et screening des nouveaux fournisseurs pour s'assurer du respect des valeurs de Mobility (page 35)
- Réduction de la consommation de papier (page 35)
- Recyclage des déchets réutilisables
- Utilisation exclusive de courant vert pour les bâtiments administratifs et les véhicules électriques (page 35)

Nous sommes dignes de confiance

- Reporting transparent dans le rapport d'activité et mesure de la durabilité selon les lignes directrices de la GRI
- Haut niveau de satisfaction clientèle grâce au respect de notre promesse commerciale

**Effectifs**

<b>Nos engagements</b>	<b>Critères d'évaluation et performances 2015 avec renvoi aux pages concernées</b>
Nous encourageons l'autonomie et l'engagement	– Engagement (page 27)
Nous mettons en place les conditions-cadres et marges de manœuvre nécessaires à notre progression et à notre développement responsable	– Formes et conditions de travail attractives (page 27) – Développement continu des compétences d'encadrement (page 27)
Exigeants avec nos collaborateurs, nous les aidons à saisir des opportunités sur les marchés interne et externe du travail par le biais de mesures ciblées	– Mesures continues pour renforcer l'habilitation des collaborateurs (page 27) – Promotions internes

**Société Coopérative**

<b>Nos engagements</b>	<b>Critères d'évaluation et performances 2015 avec renvoi aux pages concernées</b>
Nous tirons parti des possibilités offertes par une société coopérative, de manière responsable et durable	– Échanges par le biais des assemblées de section, des assemblées des délégués, des forums de délégués et des rencontres régionales (pages 21, 22)
Indépendants financièrement, nous investissons nos bénéfices dans des innovations	– Haut degré d'autofinancement (page 48) – Nos filiales (page 13) – Innovations (page 19)
Nous donnons à nos clients la possibilité de devenir partenaires de Mobility Société Coopérative et de profiter de ses avantages	– Économies pour les sociétaires à travers l'exonération de la taxe annuelle et l'octroi de rabais (page 21)

**Société**

<b>Nos engagements</b>	<b>Critères d'évaluation et performances 2015 avec renvoi aux pages concernées</b>
Nous mettons tout en œuvre pour que les générations futures puissent également avoir accès à une mobilité durable et multimodale et ce, dans un environnement convivial	– Accès à moindre coût à une mobilité durable pour les élèves-conducteurs, les étudiants et les sociétaires (pages 16, 21) – Réduction des obstacles grâce à des offres multimodales et à l'interconnexion avec d'autres prestataires de services de mobilité – Intégration dans la chaîne de voyage numérique – Travail associatif actif en tant qu'ambassadrice d'une mobilité combinée durable – Service public: maintien d'emplacements non rentables (page 16) – Soutien d'organisations ayant un effet positif sur la société (RoadCross) et octroi de commandes à des ateliers protégés

Mobility continuera à poursuivre ces objectifs à moyen terme durant l'année 2016.

# Notre vision de la durabilité

## Mobility est durable par conviction

Mobility est profondément attachée à la durabilité sociale, économique et écologique. D'où cet article dans ses statuts: «Mobility Société Coopérative a pour but d'exploiter des véhicules de tout type en ménageant l'énergie, les matières premières et l'environnement et en mettant ces véhicules à disposition contre paiement, en guise d'alternative écologique et économique à la propriété privée.» La durabilité est également ancrée dans la mission de Mobility et fait partie intégrante de son processus de définition d'objectifs. Des chiffres indépendants<sup>2</sup> attestent de la durabilité écologique du car sharing: grâce à Mobility, on dénombre 29'500 voitures de moins sur les routes suisses, étant entendu que ces véhicules nécessiteraient par ailleurs 44'300 places de parc. Un client privé de car sharing économise environ 298 kilos de CO<sub>2</sub> par an et par personne, un client business, un peu plus de 250 kilos. Cela représente au total 21'500 tonnes de CO<sub>2</sub>. Avec cette quantité de CO<sub>2</sub>, près de 585'000 voitures pourraient parcourir la distance de Saint-Gall à Genève (pour les autres effets positifs du modèle commercial durable de Mobility, voir p. 31 et suiv.). Toutes les mesures en matière de durabilité font partie du cœur de métier de Mobility et jouent un rôle central dans son succès. Dès lors, il est logique qu'elles soient minutieusement contrôlées et que des priorités claires soient définies. La responsabilité globale et l'examen annuel du management de la durabilité incombent au conseil d'administration et à la direction.

## La forme juridique de Mobility favorise la prise de décisions à long terme

Mobility est organisée en coopérative. Cette forme juridique facilite la mise en œuvre d'une stratégie durable à long terme et constitue une base solide qui permet à Mobility de construire elle-même son développement futur et de l'autofinancer. Le bénéfice réalisé reste dans la coopérative et sert à lancer des innovations et à financer des investissements sur le long terme. 46.3% des clients de Mobility sont également sociétaires. Ils constituent la pierre angulaire des activités de Mobility. Par ailleurs, des facteurs externes sont également déterminants pour le succès de toute entreprise. Dans le cas de Mobility, des développements sociétaux (non influençables) déterminent les chances et les risques commerciaux. Ces développements demeurent positifs: la demande de car sharing s'accroît à l'échelle mondiale, plus particulièrement dans les centres urbains. Cette évolution est liée à une prise de conscience croissante des effets environnementaux de la mobilité, au manque de places de parc dans les villes et à la multiplication des bouchons. D'autres tendances renforcent également la demande: l'économie du partage, le choix d'utiliser au lieu de posséder et le recul de la voiture comme symbole statutaire. Diverses études<sup>3</sup> ont analysé et corroboré ces effets.

## Mobility concentre ses efforts

Le rapport d'activité et de durabilité 2015 de Mobility applique pour la première fois les nouvelles lignes directrices GR4 pour le reporting durable de la Global Reporting Initiative (GRI). Ces lignes directrices régissent également le reporting sur des questions générales autour de la durabilité d'une entreprise. Les efforts de Mobility en matière de durabilité se concentrent sur les domaines où un important effet de levier peut être obtenu. D'une part, ces domaines essentiels englobent des aspects d'une grande pertinence sociale, écologique ou économique à la lumière d'analyses internes (perspective du management); de l'autre, des attentes sociétales (perspective des parties prenantes) jouent également un rôle important dans le choix de ces aspects. Mobility a utilisé divers instruments internes et exploité des données issues des échanges avec les délégués, les clients, les villes et communes, le monde politique et économique, etc. Le résultat apparaît dans nos objectifs (voir p. 9, 10).

## Mobility s'attelle résolument à résoudre les conflits d'objectifs

Mobility recherche un succès à long terme en tant qu'entreprise durable. Cela n'est possible que si les processus internes intègrent également des critères écologiques et sociaux. Lorsque des conflits d'objectifs apparaissent, une perspective à long terme aide à prendre les bonnes décisions, ce qui explique que Mobility analyse toujours de façon poussée les effets de ses décisions. Toutes les décisions sont prises dans l'optique d'obtenir l'impact global le plus positif possible pour les clients, les collaborateurs, la société et l'entreprise. Mobility réalise notamment des arbitrages entre efficacité et innovation, entre orientation à court et long terme et entre intérêts particuliers et intérêt général.

<sup>2</sup> Évaluation Carsharing (2012), Interface Études politiques Recherche Conseil, fondée sur les paramètres de 2012, données actualisées par extrapolation.

<sup>3</sup> Exemple: Deloitte: L'économie du partage: partager et gagner de l'argent Quelle position pour la Suisse? (2015)



## Nos parties prenantes

Pour pouvoir continuer à avancer et identifier en temps voulu les opportunités et les risques opérationnels, Mobility pratique un échange intensif avec ses parties prenantes. Parmi ses principaux interlocuteurs figurent les clients, les sociétaires, les collaborateurs, des organisations de défense de l'environnement, des organisations non gouvernementales (ONG) ainsi que des représentants de la collectivité, du monde économique et politique et des pouvoirs publics.

### Mobility entretient un précieux échange avec les sociétaires

À fin 2015, Mobility comptait 59'000 sociétaires, soit près de la moitié de ses clients. Pour le dialogue direct avec l'entreprise, ils ont disposé, comme les différents groupements de représentants de la coopérative, de diverses plates-formes: l'assemblée des délégués, les assemblées de section ainsi que les rencontres régionales dans les sections et les forums de délégués (voir pages 21, 22).

### Mobility prend en compte les opinions de ses clients

Les souhaits des clients sont l'un des principaux facteurs qui poussent Mobility à développer et à optimiser sans cesse ses services. Il n'est dès lors pas étonnant que l'entreprise attache une grande importance au feed-back qui est recueilli auprès des clients de manière continue et systématique par le biais d'enquêtes en ligne. Parallèlement à cela, l'entreprise procède, selon les besoins, à des enquêtes ponctuelles sur des thèmes particuliers: durant l'exercice sous revue, une enquête a par exemple été consacrée à l'utilisation des emplacements Mobility aux abords des gares. Mobility reçoit aussi en permanence des commentaires par e-mail ou téléphone et via les réseaux sociaux (Facebook p. ex.). Les données ainsi recueillies alimentent les processus de gestion de la qualité et de l'innovation de l'entreprise.

### Mobility communique avec ses collaborateurs de manière ouverte et transparente

Le dialogue, la transparence et la franchise sont des éléments essentiels de la culture d'entreprise de Mobility. L'entreprise organise des réunions de secteur et de département régulières et structurées, possède des barèmes salariaux transparents, s'attaque ouvertement aux problèmes qui surgissent et pratique, à tous les niveaux, une culture de la porte ouverte. Tous les mois, les collaborateurs sont informés par courriel de la marche des affaires et, tous les semestres, la direction effectue des présentations auxquelles l'ensemble des collaborateurs a toute liberté d'assister. Des séances d'information additionnelles sont organisées selon les besoins.

Les collaborateurs notent systématiquement leur satisfaction dans le cadre d'une enquête. L'étude terminée, après la publication interne des résultats, l'entreprise prend des mesures concrètes, en concertation avec la direction et les collaborateurs, visant à assurer le processus d'amélioration continue.

### Mobility entretient des partenariats à long terme et fiables

La mise en place et l'entretien de partenariats à long terme ainsi que les précieux échanges qui ont lieu dans ce cadre sont d'une grande importance pour le succès de Mobility. Cela permet à l'entreprise de rassembler des connaissances et de mettre en œuvre des idées communes. Les partenariats de longue date – notamment avec différentes villes et communes, les CFF, SuisseEnergie, des universités et des fournisseurs – ont contribué à améliorer et à développer sans cesse l'offre de la coopérative.

### Mobility entretient un dialogue diversifié avec le monde économique et politique et avec les étudiants

Dans le cadre de discussions en podium et d'exposés sur différents thèmes (comme l'«électromobilité», la «mobilité sous le signe de la transition énergétique» ou les «stratégies go-to-market de l'économie du partage»), Mobility procède à des échanges de vues très actifs avec des étudiants, des administrations et des représentants du monde économique et politique. De plus, chaque année, la coopérative encadre 12 travaux d'étudiants, contribuant ainsi à l'attrait de la place de formation suisse. Ce soutien peut prendre la forme d'interviews, d'une participation à des enquêtes ou d'un rôle de promoteur pour des thématiques spécifiques.

## Nos filiales

### **Mobility International SA**

La société Mobility International SA (MISA) est une filiale à 100% de Mobility Société Coopérative; son siège est à Lucerne. Elle développe, exploite et vend des licences pour le système ERP de car sharing «MobiSys 2.0». Grâce à un savoir-faire étendu en matière de car sharing et de technologie et à vingt ans d'expérience en matière d'exploitation, MISA a fait de MobiSys 2.0 ce qu'il est aujourd'hui: une solution pour car sharing intelligente, efficace et complète. Durant l'exercice sous revue, MISA a pu convaincre un nouveau client externe de recourir à ses prestations.

Avec le lancement de la marque «Mobility Systems+Services» au cours de l'exercice sous revue, Mobility International apporte la transparence nécessaire quant à son offre axée sur les produits et les services. Par ailleurs, elle a résolument poursuivi le développement du système MobiSys 2.0, en particulier dans le cadre de divers projets clients. Dans ce contexte, le système a été enrichi de fonctionnalités de gestion de flotte très étendues qui permettent désormais son utilisation dans le domaine de la gestion de flotte et plus seulement dans le cadre strict du car sharing, en boucle ou en free-float. Les interfaces avec le corporate car sharing offrent des avantages déterminants.

### **Catch a Car AG**

Filiale à 100% de Mobility, Catch a Car offre le premier service de car sharing en free-float en Suisse. L'idée est de pouvoir localiser des véhicules en temps réel par smartphone ou sur le site Web et d'en emprunter un pour se rendre d'un point A à un point B sans réservation préalable. Les trajets sont autorisés vers n'importe quelle destination, pour autant qu'en fin d'utilisation, les véhicules soient stationnés sur une place de parc librement choisie (et utilisable avec la carte de riverain) dans la zone Catch-Car. Catch a Car a été créée en 2014 dans le cadre d'un projet pilote de deux ans à Bâle, en association avec AMAG, Allianz Suisse, les CFF et SuisseEnergie, avec des apports spécifiques pour chaque partenaire. Les effets de Catch a Car sur le comportement de mobilité des clients sont suivis de manière scientifique par l'EPF de Zurich.

Durant l'exercice sous revue, Catch a Car a positionné son offre avec succès sur le marché. Le nombre d'inscriptions et de trajets n'a cessé d'augmenter, tout comme le nombre de personnes qui ont rejoint la communauté Catch a Car sur les réseaux sociaux. Les données collectées et les suggestions des clients permettent d'apporter sans cesse de nouvelles améliorations au service. Quelques-unes de ces améliorations sont décrites à la page 19.

Les administrations et les communes sont également convaincues par le concept: durant l'exercice 2015, après la ville de Bâle, Allschwil, Birsfelden, Riehen, l'EuroAirport et Binningen ont également rejoint la zone Catch-Car. Afin de pouvoir garantir également une disponibilité optimale des véhicules dans cette zone élargie, la flotte Catch a Car a été renforcée à la mi-2015, passant de 100 à 120 véhicules. Il est désormais clairement établi que la répartition des Catch-Cars dans la zone de desserte se régule en grande partie d'elle-même.

La phase pilote à Bâle prendra fin en 2016. Si l'expérience se révèle concluante, ce système de car sharing pourrait être étendu à d'autres villes suisses en fonction des besoins.



**«Notre maison est suspendue à un ballon»**

C'est ainsi que Gino (7 ans) imagine le futur dans sa ville.



DURABILITÉ  
ÉCONOMIQUE  
ET INNOVATION

## L'éventail de nos services

### Mobility dessert 127'300 clients privés

Au cours de l'exercice sous revue, Mobility a pu de nouveau conquérir de nouveaux clients: 127'300 abonnés et sociétaires circulent aujourd'hui au volant des véhicules de Mobility, soit une progression de 7'000 par rapport à l'exercice précédent (+5.8%). De plus en plus de jeunes ont recours aux services de Mobility et cette tendance se confirme, grâce notamment aux offres sur mesure imaginées pour ce groupe cible. La formule mobility4learners, qui permet aux élèves conducteurs et aux nouveaux conducteurs d'engranger de l'expérience au volant, est particulièrement prisée. Depuis son introduction, plus de 11'000 personnes en ont déjà profité. En outre, l'accroissement du nombre de clients a été particulièrement important dans les régions urbaines de Suisse romande.

### Mobility exploite 1'460 emplacements avec 2'900 véhicules

Mobility garde le cap et s'est une fois encore concentrée, en 2015, sur l'extension de son réseau d'emplacements urbains, même si des emplacements sont régulièrement ouverts en zone rurale, là où cela s'avère judicieux. Aujourd'hui, les clients ont à leur disposition 2'900 véhicules (+200 par rapport à l'exercice précédent) répartis entre 1'460 emplacements (+60). Au total, 85% des communes de plus de 5'000 habitants disposent d'au moins un emplacement Mobility.

### Mobility Business car sharing rend les entreprises mobiles

Mobility Business car sharing génère 22.6% du chiffre d'affaires total de l'entreprise. Elle offre aux clients business la solution de mobilité optimale répondant à leurs besoins, qu'ils requièrent un véhicule seulement de temps à autre, souhaitent réserver une auto à heure fixe ou désirent équiper leur propre flotte de la technologie de car sharing de Mobility. mobility@home, une offre mettant à disposition des véhicules Mobility directement devant les portes des complexes résidentiels, a suscité un vif intérêt durant l'exercice sous revue. Désormais, les complexes résidentiels «Ceres Living» à Pratteln et «Mehr als Wohnen» à Zurich notamment profitent de cette formule. D'autres clients ont signé des contrats pour l'année 2016, dont la coopérative d'habitation «Sunnige Hof».

Le transport combiné constitue également un axe majeur pour Mobility Business car sharing: grâce à la «Businesscard CFF», une carte de crédit d'entreprise, les sociétés bénéficient de réductions de prix. Par ailleurs, la Businesscard CFF est devenue une clé de voiture pour toute la flotte de Mobility.

Au total, en 2015, plus de 4'200 entreprises ont utilisé les véhicules de Mobility pour leurs déplacements, soit 100 de plus que l'exercice précédent. Parmi ces entreprises figurent des nouveaux clients tels que la ville de Winterthur ou Bernmobil. Bernmobil est devenu non seulement client mais aussi partenaire pour de nouveaux emplacements, notamment à l'Eigerplatz et au Fischermätteli à Berne. Par ailleurs, les clients existants (notamment la Banque Cantonale de Zurich, la Fachhochschule Nordwestschweiz et BLS AG) ont étendu leur collaboration avec Mobility.

### Les communes et les entreprises comme partenaires pour de nouveaux emplacements

À fin 2015, environ 90 communes et entreprises ont contribué aux frais de base pour l'ouverture ou le maintien d'emplacements Mobility. Le nombre de ces contributions aux frais de base est limité. L'objectif est en effet d'atteindre un niveau d'utilisation suffisant à plus ou moins brève échéance et de garantir ainsi la pérennité des emplacements. Dans ce cadre, Mobility table en particulier sur la demande des clients.

En 2015, près de 27% des 1'460 emplacements n'étaient pas rentables. Mobility investit quelque CHF 600'000 dans des emplacements à faible demande. L'idée est de disposer d'un réseau d'emplacements attractif et de permettre également aux clients situés en zone rurale d'organiser leur mobilité avec Mobility.

### Mobility optimise sans cesse son choix de véhicules

Aujourd'hui, comme elle continuera de le faire dans le futur, Mobility met l'accent sur l'achat de nouveaux véhicules répondant aux exigences les plus élevées en matière d'efficacité énergétique, de sécurité et de qualité ainsi qu'aux souhaits des clients, tout en étant conformes à l'évolution du marché. En matière d'efficacité énergétique précisément, Mobility affiche un excellent bilan: les valeurs d'émissions moyennes des véhicules neufs (données constructeurs) ont pu être ramenées à 91g de CO<sub>2</sub>/km (2014: 95g de CO<sub>2</sub>/km), un niveau particulièrement bas.

Après la version à boîte manuelle de la VW Golf VII Variant, Mobility a intégré la version automatique dans sa flotte. Pour remplacer la version hybride de la Honda Jazz, qui n'est plus disponible, le choix s'est porté sur la Renault Clio 1.5 dCI EDC. En décembre, 120 nouvelles Smart équipées de la boîte automatique Twinamic à 6 rapports et double embrayage ont remplacé les anciens modèles qui équipaient la flotte. Dotée d'un système de navigation, d'une radio DAB et d'un dispositif mains libres, la Smart est comme prédestinée à la mobilité urbaine. Dans la catégorie Minivan également, un nouveau modèle a fait son apparition dans la flotte avec le VW Sharan 2.0 TDI Bluemotion DSG.

### Mobility possède une flotte extrêmement moderne et fiable

Pour garder une flotte moderne, Mobility fait régulièrement l'acquisition de nouveaux véhicules. Ainsi, l'année dernière, 920 nouveaux véhicules sont venus étoffer le parc, ce qui constitue un chiffre record.

La part de trajets de service – c.-à-d. le laps de temps pendant lequel un véhicule n'est pas disponible pour cause de réparation, de nettoyage, d'entretien ou de panne – a pu être limitée à 2.1% en 2015 grâce à une gestion du temps efficace.

Emplacements	2015	2014	Variation	
			absolue	en %
<b>Total des emplacements (valeurs arrondies)</b>	1'460	1'400	60	4.3
Emplacements non rentables (nouvelle base de calcul)	390	375	15	4.0
<b>Gares</b>				
Nombre d'emplacements dans les gares	400	395	5	1.3
Nombre de voitures dans les gares	1'130	1'090	40	3.7
<b>Communes politiques (CH/FL)</b>				
Nombre de communes de plus de 5'000 habitants desservies	85%	–	–	
Nombre de communes de plus de 10'000 habitants desservies	99%	–	–	

Trajets	2015	2014	Variation	
			absolue	en %
<b>Fiabilité</b>	<b>99.2%</b>	<b>99.3%</b>	<b>-0.1%</b>	<b>–</b>
Trajets de service (part de temps au cours duquel la flotte n'est pas disponible pour les clients)	2.1%	2.0%	-0.1%	–
<b>Perturbations</b>	<b>0.8%</b>	<b>0.7%</b>	<b>0.1%</b>	<b>–</b>
Voiture non disponible à l'emplacement (restitution tardive)	0.6%	0.5%	0.1%	–
Pannes	0.2%	0.2%	0.0%	–



### **Mobility a été particulièrement active dans la ville phare Lausanne**

Chaque année, Mobility se donne pour objectif de générer une croissance particulièrement forte dans une ville déterminée en concentrant sur elle ses efforts marketing. En 2015, elle y est largement parvenue dans la ville et dans l'agglomération de Lausanne. De nombreuses mesures ont été mises en œuvre, notamment des campagnes publicitaires sur les bus et dans les salles de cinéma ou encore la participation à la «Journée d'accueil» de l'Université de Lausanne. Mobility a pu développer considérablement son offre d'emplacements, enregistrant une croissance supérieure à la moyenne (+7,5%) de son portefeuille clientèle.

### **Mobility est un élément central de mobilité combinée**

Grâce au car sharing en combinaison avec les transports publics, chaque Suisse dispose d'une chaîne de transport parfaitement huilée. Mobility prône dès lors une collaboration intensive avec les prestataires de services de transport public, en particulier avec les CFF, un partenaire de longue date. L'introduction du SwissPass, qui donne accès à une mobilité combinée associant les transports publics et l'offre de car sharing de Mobility, a été un temps fort de l'exercice sous revue. En 2015, 1'130 véhicules Mobility étaient prêts à prendre la route aux abords de 400 gares.

### **Mobility pratique des coopérations qui apportent une valeur ajoutée aux clients**

Les coopérations (marketing) jouent un grand rôle dans la croissance de Mobility car sharing. L'entreprise et ses partenaires profitent d'offres complémentaires et tirent parti de synergies financières mais aussi en matière de communication; ces dernières découlent du fait que les canaux de communication des partenaires de coopération donnent accès à de nouveaux groupes cibles et permettent d'intensifier la communication.

Les partenariats offrent donc de nombreux avantages aux clients de Mobility. Ils bénéficient de réductions (chez Europcar et Hertz notamment) ainsi que de prestations supplémentaires, comme des points Cumulus à chaque trajet (un client privé sur trois profite de ce système). En contrepartie, les clients, membres et collaborateurs de nos partenaires de coopération peuvent obtenir l'abonnement Mobility à des conditions préférentielles. Ponctuellement, Mobility propose aussi à ses clients des offres exclusives à haute valeur ajoutée, comme l'Hotel-card, une sorte de «carte demi-tarif» utilisable dans les hôtels en Suisse et ailleurs.

### **Mobility offre un excellent service à la clientèle**

Mobility car sharing a reçu le «Best Partnership Award» décerné par l'association professionnelle Callnet pour sa collaboration dans le cadre du centre d'appel «Callpoint». Le jury a motivé son choix par le fait que le soutien mutuel, la présence et la communication ont conduit à un niveau de qualité tel que le client ne perçoit aucune différence entre les deux centres d'appel. Par sa collaboration, Mobility parvient à maintenir la satisfaction clientèle à un haut niveau, à assurer un service de grande qualité et à réduire les coûts.

### **Mobility apporte son soutien à des organisations sociales**

Durant l'exercice sous revue, Mobility a une fois encore renoncé à faire un cadeau de Noël à ses clients et partenaires, préférant faire un don de CHF 5'000 au service des transports de la Croix-Rouge. Les 7'000 bénévoles de ce service conduisent avec leurs voitures des personnes malades, âgées et handicapées à leurs rendez-vous médicaux ou autres.

Par ailleurs, Mobility octroie divers mandats à des organisations employant des personnes handicapées. Ainsi, l'expédition des factures est assurée par la Fondation Brändi.

# Nos innovations et nos technologies

## Mobility fait partie de SwissPass

Le SwissPass a été lancé le 1<sup>er</sup> août 2015, à l'occasion de la Fête nationale. Il remplace la carte bleue de l'abonnement général et demi-tarif et permet, grâce à sa puce intégrée, l'emploi combiné des transports publics et des services de Mobility car sharing et de PubliBike. Depuis l'automne 2015, quelques domaines skiables sont également intégrés au système.

Les transports publics vont introduire le SwissPass par roulement au cours des années qui viennent: il remplace les abonnements arrivant à expiration. Ainsi, à moyen terme, plus de trois millions de personnes utiliseront le SwissPass rouge comme carte de mobilité. Les clients privés de Mobility qui en possèdent déjà un peuvent l'activer très facilement sur le portail clientèle de Mobility pour en faire leur «clé Mobility». Au 31 décembre 2015, 7'900 personnes utilisaient le SwissPass en tant que carte Mobility.

## Mobility simplifie encore la réservation

Il existe de nombreux moyens de réserver une voiture Mobility: par le portail clientèle, à l'aide de l'appli ou en appelant la Centrale de services 24h/24. Depuis mai 2015, les clients privés et business peuvent également réserver des véhicules via la carte des emplacements sur le site Internet de Mobility, sans devoir passer par le portail clientèle.

## Catch a Car continue à développer son offre

Le projet pilote de deux ans de Catch a Car à Bâle est censé fournir d'importantes indications à Mobility quant aux besoins des clients et à leur comportement d'utilisation. Les feed-back des clients sont régulièrement analysés. Ils permettent d'améliorer sans cesse la qualité de l'offre. En 2015, l'entreprise a mis en œuvre les développements suivants:

- extension de la zone de desserte à Allschwil (mars), Birsfelden (avril), EuroAirport (juillet), Riehen (juillet) et Binningen (octobre). La plupart de ces communes ont elles-mêmes demandé à être couvertes par Catch a Car;
- renforcement de la flotte, qui est passée de 100 à 120 Catch-Cars à la mi-juillet 2015 pour garantir une disponibilité optimale des véhicules;
- depuis octobre, il est possible de réserver une Catch-Car au tarif stationnement jusqu'à 8h à l'avance (15 min auparavant);
- depuis octobre toujours, le site Web et le blog intègrent une messagerie instantanée qui permet de répondre aux questions des clients à propos de Catch a Car.

## Mobility-Profit: plus pour son argent

Avec «Mobility-Profit», la coopérative a introduit une offre de paiement anticipé. En contrepartie d'un montant fixe versé à l'avance, le client se voit créditer, sur son compte client, d'un montant compris entre 2,5 et 10% de la somme payée. L'avantage est financier mais aussi organisationnel: les montants facturés sont en effet automatiquement déduits de ce crédit en compte et le client n'a plus à veiller au paiement (ponctuel) de sa facture Mobility.

## Mobility renforce sa présence sur les médias sociaux

Les médias sociaux offrent une plate-forme optimale pour communiquer aisément et rapidement avec les clients ou des personnes intéressées. Facebook reste le canal le plus couramment utilisé par Mobility: en 2015, la communauté a augmenté de 1'000 personnes pour atteindre aujourd'hui un total de 5'400 fans. Cette plate-forme leur permet d'être informés de toutes sortes de nouveautés, de participer à des concours et de recevoir une mise à jour mensuelle des nouveaux emplacements.

Durant l'exercice sous revue, deux nouveaux canaux sont venus s'ajouter à Facebook et Google+: la coopérative est sur Instagram (hashtag #mobilitycarsharing) depuis février et sur Twitter depuis mai.

### Mobility enregistre une croissance des mouvements de réservation, qui passent à 2.6 millions

Le nombre total de mouvements de réservation a augmenté en 2015 pour franchir la barre des 2.6 millions (+200'000 par rapport à l'exercice précédent). Il est à noter que les clients utilisent de plus en plus les applications mobiles pour iPhone et Android, qui représentent désormais plus d'un tiers de tous les mouvements de réservation électroniques. Par rapport à l'exercice précédent, la part d'e-business a encore augmenté de 0.3 point de pourcentage pour atteindre 94%; la part des réservations effectuées auprès de la Centrale de services 24h/24 s'est élevée à 6% (-0.3 point de pourcentage par rapport à l'exercice précédent).

Mouvements de réservation	2015	2014	Variation	
			absolue	en %
Internet (portail clientèle)	35.7%	39.4%	-3.7%	-
Mobile-Reservation/app	34.1%	30.3%	3.8%	-
Ordinateur de bord	24.3%	24.1%	0.2%	-
Centrale de services 24h/24	5.8%	6.3%	-0.5%	-
<b>Total</b>	<b>100.0%</b>	<b>100.0%</b>		
<b>Disponibilité du système informatique</b>				
Indisponibilité de la plate-forme de réservation (h)	6.7	7.3	-0.6	-7.7
Disponibilité du système de réservation	99.9%	99.9%	0.0%	-



# Notre forme juridique

## 59'000 sociétaires de Mobility profitent sur toute la ligne

Par le paiement de leur part de sociétaire, qui leur est remboursée en cas de départ de la coopérative, les sociétaires deviennent automatiquement copropriétaires de Mobility. En 2015, le nombre de sociétaires a augmenté de 6.3% pour atteindre 59'000 personnes. Cela représente une part de 46.3% du portefeuille clientèle de la coopérative (46.1% l'exercice précédent). Les sociétaires contribuent à hauteur de trois quarts (75.5%) au financement du Groupe Mobility:

- capital propre 73.1%
- prêts de sociétaires 2.4%

Sur le plan financier, les sociétaires font l'économie de la cotisation d'abonnement et bénéficient de surcroît de rabais sur leur chiffre d'affaires des trajets (10% à partir de CHF 600 de chiffre d'affaires, 20% à partir de CHF 2'000). En 2015, les avantages offerts aux sociétaires se présentaient comme suit:

- exonération de la cotisation annuelle CHF 7'777'000
- rabais sur le chiffre d'affaires des trajets CHF 1'116'366

Sur le plan coopératif, les sociétaires peuvent exercer leur droit de codécision lors des assemblées de section. Au total, 688 sociétaires (+7% par rapport à l'exercice précédent) ont participé à ces assemblées qui ont eu lieu dans les 19 sections aux mois de janvier et février 2015. À cette occasion, Mobility leur a fourni des informations sur l'évolution de leur section ainsi que sur une série de projets et la marche générale des affaires. Lors des assemblées de section, les sociétaires ont l'opportunité de formuler des demandes à l'administration et des propositions à l'intention de l'assemblée des délégués ou encore, les années d'élection, de poser leur candidature au poste de délégué ou de délégué suppléant.

## Les sociétaires sont représentés par les 150 délégués de Mobility

Les délégués sont élus lors de leurs assemblées de section respectives pour une durée de deux ans. Le nombre de délégués par section est proportionnel au nombre de sociétaires de chaque section. Durant l'exercice sous revue, 149 délégués ont été élus, 1 siège demeurant vacant. Pour informer les délégués de la marche des affaires et des développements au sein de Mobility et de leur propre section, Mobility convie les délégués à différents événements coopératifs. Ainsi, lors des quatre forums de délégués organisés au cours de l'exercice sous revue, Mobility a notamment fourni des informations sur sa gestion de l'innovation et présenté un cas tout à fait concret aux personnes présentes. Par ailleurs, les délégués ont accès à d'autres canaux d'information (portail électronique des délégués, p. ex.).

Les délégués sont les représentants des sociétaires de leur section, notamment lors de l'assemblée annuelle des délégués. Cette assemblée s'est déroulée le 30 mai 2015 à Lucerne, en présence de 141 délégués. En 2015, l'assemblée des délégués a approuvé le rapport d'activité et les comptes annuels de l'exercice précédent, élu les mandataires appelés à siéger dans les différents organes, pris différentes décisions en rapport avec trois règlements et pris position par rapport à des propositions.

## 73 délégués suppléants assistent les délégués

Les délégués suppléants ont une sorte de «fonction stand-by» en termes de succession ou de suppléance des délégués élus. Soit ils remplacent un délégué de leur propre section si celui-ci démissionne en cours de mandat, soit ils le représentent ponctuellement à un événement. Le nombre de délégués suppléants que chaque section peut élire à titre facultatif pour une durée de deux ans est au maximum de la moitié du nombre de délégués. Durant l'exercice sous revue, 73 délégués suppléants ont été élus. À l'instar des délégués, les délégués suppléants participent à différents événements coopératifs; ils reçoivent aussi les mêmes informations que les délégués. Pour la première fois, ils ont également eu la possibilité d'assister à l'assemblée des délégués 2016 en tant qu'invités.

## **2 présidents et 10 responsables de section organisent 19 assemblées de section**

S'ils le souhaitent, les sociétaires peuvent élire un président de section dans les rangs de leurs délégués déjà élus. Celui-ci a notamment pour tâche d'aider à préparer l'assemblée de sa section et de la présider. Deux des 19 assemblées de section («Zürich Stadt/Zürich West» et «Zürich Ost») ont été organisées par les présidents de section durant l'exercice sous revue.

Dans les 17 autres sections, les responsables de section ont assuré cette tâche.

Notre site Web ([www.mobility.ch/fr/a-propos-de-mobility/mobility-societe-cooperative/la-structure-de-cooperative](http://www.mobility.ch/fr/a-propos-de-mobility/mobility-societe-cooperative/la-structure-de-cooperative)) fournit des informations complémentaires sur le cycle annuel de la coopérative et sur les différents mandats.

## **Les nouvelles structures de la coopérative font leurs preuves**

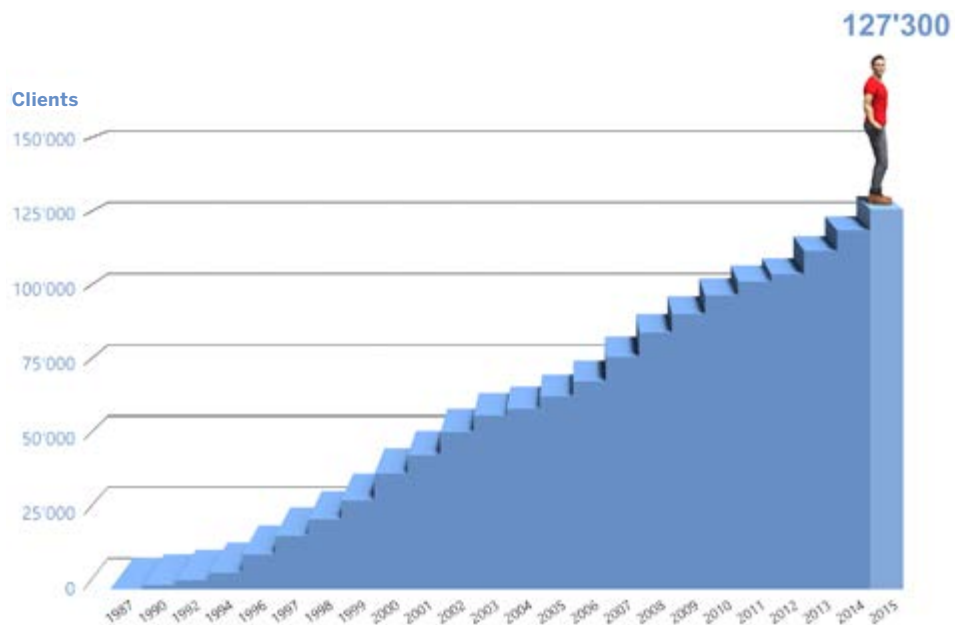
Les nouvelles structures de la coopérative introduites en 2014 ont fait leurs preuves dans la pratique. Nous avons pu constater une augmentation tout à fait réjouissante du nombre de sociétaires participant aux 19 (27 autrefois) assemblées de section (+7% par rapport à l'exercice précédent). Les forums de délégués ont également accueilli un nombreux public, les participants appréciant tout particulièrement les informations sur la gestion de l'innovation au sein de Mobility. Par ailleurs, un cas concret y a été analysé avec la participation active des délégués et des délégués suppléants. En revanche, les nouvelles rencontres régionales n'ont pas répondu pleinement à notre attente.

# La durabilité économique en un coup d'œil

Mobility propose 1'460 emplacements dans toute la Suisse.



Plus de 127'000 clients circulent grâce à Mobility.







**«Je pêche tous les jours à la rivière avec mes amis»**

C'est ainsi que Marlon (7 ans) imagine le futur dans sa ville.

# DURABILITÉ SOCIALE



# Nos clients

## Les clients de Mobility sont très satisfaits du service fourni

En 2015, Mobility a envoyé 6'070 questionnaires à ses clients, de façon tout à fait aléatoire. Le taux de réponse a avoisiné les 24%.

Comme l'année précédente, la satisfaction globale se situe à un niveau élevé de 8,9 points sur 10. Parmi les personnes interrogées, 98,5% déclarent être «plutôt satisfaites» à «très satisfaites» de Mobility (98,0% l'année précédente). Cette évaluation correspond à des notes comprises entre 7 et 10. Une analyse concrète de la satisfaction globale fait apparaître que la Centrale de services 24h/24 brille particulièrement en matière de cordialité, avec 9,3 points, et de compétence, avec 9,1 points. Nous avons donc pu maintenir le haut niveau de satisfaction enregistré l'exercice précédent. Les clients apprécient également la densité du réseau d'emplacements (8,8), la facilité d'utilisation des véhicules (8,7) et la diversité des catégories de véhicules (8,5). Les tarifs horaires et kilométriques figurent toujours dans le quart supérieur de l'échelle de satisfaction, même si – comme les exercices précédents – ils recueillent de moins bonnes notes. Mobility a décidé de réagir en introduisant différentes possibilités d'économie (notamment avec l'offre Mobility-Profit lancée au cours de l'exercice sous revue) et en assurant un conseil clientèle optimal. Mobility cherche à optimiser en continu la qualité de son service à la lumière des feed-back de la clientèle et à travers des processus internes d'amélioration permanente.

À l'image de la satisfaction globale, le lien avec l'entreprise reste également à un très haut niveau. À la question de savoir s'ils recommanderaient Mobility, 98,7% des utilisateurs ont répondu «oui, sans hésiter» ou «plutôt oui» (98,0% l'année précédente).

## Les clients de Mobility font une économie d'environ 4'000 francs par an

L'économie annuelle pour les utilisateurs d'une mobilité combinée (base de calcul transports publics 75%, car sharing 25%) s'élève à quelque CHF 4'000 par rapport à l'utilisation d'une voiture privée (voiture compacte Economy, kilométrage annuel 7'500 km)<sup>4</sup>. Mobility offre donc une mobilité plus avantageuse à ses clients.

## Mobility accorde la plus haute importance à la sécurité de ses clients

La sécurité des clients est la priorité absolue chez Mobility. Tous les véhicules sont soumis à des contrôles stricts mais aussi testés et évalués par des spécialistes et disposent d'équipements techniques de sécurité tels que l'ABS. En outre, un nombre croissant de véhicules sont dotés de nouvelles fonctions d'aide (capteurs de parcage à l'avant et à l'arrière, p. ex.). Depuis la mi-2015, les nouveaux véhicules proposés dans les catégories Micro, Combi, Electro, Minivan, Cabrio Emotion et Transporter sont équipés d'un système de navigation et d'un dispositif mains libres.

Lors de l'évaluation des véhicules, Mobility se base sur la norme internationale du crash-test Euro-NCAP: en 2015, la note moyenne de la flotte était de 4,9 étoiles (maximum 5), ce qui constitue un excellent score. Cette valeur est identique à celle obtenue l'exercice précédent. Un tel niveau démontre à quel point Mobility respecte ses critères de sécurité dans sa politique d'achat.

## Mobility soutient RoadCross

Grâce à son travail de prévention, la fondation RoadCross Suisse apporte une importante contribution à la sécurité routière en Suisse. Lors des événements qu'elle organise, des conseillers professionnels montrent aux jeunes les conséquences sociales, juridiques et économiques à long terme des accidents de la circulation. Un don de Mobility a permis d'organiser vingt événements de prévention durant l'exercice sous revue; largement plus de 90% des jeunes les ont jugés, après coup, «bien» ou «très bien».

<sup>4</sup> Les frais d'une voiture privée se basent sur les indications du TCS et incluent la location de places de parc, les impôts de circulation, l'assurance responsabilité civile et casco, la vignette autoroutière suisse, le service de dépannage et l'amortissement annuel. S'ajoutent à cela les frais variables (à savoir carburant, huile, pneus, entretien et réparations).

# Nos collaborateurs

## **Mobility pratique le soutien et l'exigence**

Mobility est un employeur responsable et attaché aux valeurs, qui offre des conditions de travail attrayantes. En contrepartie, elle attend de ses collaborateurs qu'ils fassent clairement preuve d'esprit clientèle et d'un sens aigu des responsabilités, ainsi que l'exigent la stratégie d'entreprise, parfaitement transparente en interne, et les objectifs qui en découlent.

Les compétences d'encadrement, avec le dialogue permanent et transparent qu'elles supposent, sont l'un des principaux facteurs de succès. L'entreprise veille dès lors à ce que ses cadres soient parfaitement reliés en réseau, pratiquent des échanges intenses et travaillent tous avec la même orientation stratégique à l'esprit. Ils en élaborent les lignes directrices lors d'un workshop annuel, durant lequel des objectifs pour l'année sont définis et harmonisés sur la base des objectifs de l'entreprise. Les nouveaux cadres sont préparés à leurs fonctions grâce à des séminaires d'encadrement externes.

Tous les collaborateurs ont la possibilité, à l'occasion d'entretiens personnels organisés au moins deux fois par an, de discuter avec leur supérieur de la réalisation et de l'évolution de leurs conventions d'objectifs. Cela permet de définir des domaines de tâches adaptés à chaque individu, exigeants et riches de sens. Par ailleurs, Mobility offre des possibilités de développement et des opportunités d'avancement au sein de l'entreprise: ainsi, durant l'exercice sous revue, 9% des collaborateurs ont pu s'atteler à une nouvelle tâche ou prendre en charge un domaine de responsabilité plus large.

Comme elle a l'habitude de le faire tous les deux ans, Mobility a mené une grande enquête auprès de ses collaborateurs début décembre 2014. Les résultats ont pu être mis à la disposition de tous les collaborateurs début 2015. Au cas par cas, les équipes ont ensuite défini des mesures adaptées. Des thèmes concernant l'ensemble de l'entreprise comme la «gestion du changement» ont été analysés de façon approfondie avec tous les cadres au sein de cercles de direction et les enseignements tirés de ces analyses ont été traduits en mesures concrètes.

Au cours de l'exercice sous revue, les collaborateurs ont pu assister à deux conférences consacrées respectivement à l'«art d'enthousiasmer le client» et au thème «défis, futur et vision des transports publics».

## **Mobility est synonyme d'égalité des chances et de responsabilité sociale**

Lorsque des postes sont à pourvoir, Mobility veille tout particulièrement à trouver des personnes qui correspondent aux profils requis en termes de compétences techniques et relationnelles. Dans son échelle des valeurs, Mobility considère l'égalité des chances comme une évidence: la coopérative engage des collaborateurs indépendamment de leur culture ou de leur religion. Un équilibre s'est établi entre les fonctions de différents niveaux de qualification ainsi qu'entre les hommes et femmes. Il n'existe toutefois aucun quota formel, y compris au niveau des différentes régions linguistiques du pays.

Les familles en particulier profitent des règles progressistes en vigueur chez Mobility. Ainsi, les jeunes pères obtiennent jusqu'à quatre semaines de congé, en fonction de leur ancienneté. Le congé de maternité dure 16 semaines, avec maintien intégral de la rémunération. Mobility est régulièrement citée en exemple dans les médias suisses pour les avantages qu'elle offre à ses collaborateurs. De plus, les années où la marche des affaires est positive, tous les collaborateurs bénéficient d'une participation au bénéfice de l'entreprise, dans une parfaite égalité de traitement.

### Mobility veille à la santé de ses collaborateurs

Mobility s'est fixé pour objectif de promouvoir la satisfaction, la santé et le bien-être de ses collaborateurs. Pour cette raison, elle leur permet de recourir, sur base anonyme, aux conseils externes d'ICAS<sup>5</sup>. ICAS fournit son aide pour toute question relative à n'importe quelle situation de la vie.

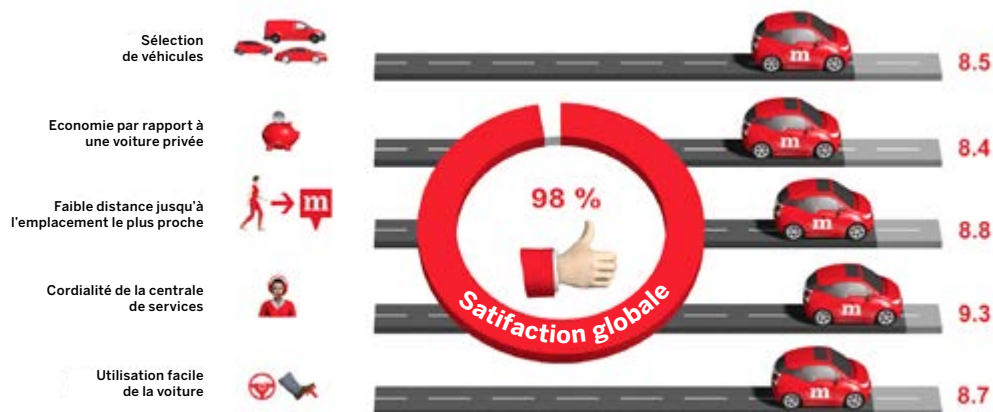
En 2015, le nombre de jours d'absence par collaborateur a été en moyenne de 4.6 jours (0.8 jour pour cause d'accident, 3.8 jours pour cause de maladie). Les collaborateurs malades bénéficient d'un encadrement et leur réinsertion après une absence de longue durée est planifiée avec soin. Les accidents sont majoritairement d'ordre non professionnel. Mobility affiche donc un taux d'absentéisme inférieur à la moyenne suisse.

Effectifs	2015	2014	Variation	
			absolue	en %
Nombre de collaborateurs	190	186	4	2.2
Nombre d'ETP (= équivalents temps plein)	164	159	5	3.1
Fluctuations	12.6%	11.0%	1.6%	-
Proportion de femmes	44.9%	45.2%	-0.3%	-
Proportion de femmes à un poste de direction	32.1%	33.3%	-1.2%	-
Proportion de collaborateurs à temps partiel	29.0%	32.0%	-3.0%	-
Âge moyen en années	39	39	0	0
Nombre d'apprenants	5	7	-2	-28.6
Jours d'absence pour maladie/accident par collaborateur	4.6	5.2	-0.6	-11.5
Frais de formation par collaborateur en CHF	1'041	1'060	-19	-1.8
Temps de travail hebdomadaire en heures	40	40	0	0

<sup>5</sup> ICAS est une entreprise leader dans le conseil externe aux collaborateurs.

# La durabilité sociale en un coup d'œil

## Satisfaction des clients Mobility (échelle de 1 à 10)



Utiliser Mobility et les transports publics coûte moins cher qu'une voiture privée.







**«Je voyage en train dans ma jolie ville pleine de couleurs»**

C'est ainsi que Laurin (11 ans) imagine le futur dans sa ville.



# DURABILITÉ ÉCOLOGIQUE

# Notre efficacité énergétique

## Mobility achète des véhicules neufs à haute efficacité énergétique

La prise en compte de l'étiquette Energie est un élément essentiel de l'évaluation des véhicules neufs. La transparence en matière de consommation qui en découle contribue à la réduction de la consommation moyenne de carburant des voitures neuves visée par Mobility et fournit de précieuses informations aux acheteurs de véhicules sur la consommation de carburant en litres/100 km, les émissions de CO<sub>2</sub> en g/km et l'efficacité énergétique sur la base du poids à vide des véhicules. Chez Mobility, les nouveaux modèles de véhicules appartiennent généralement à la meilleure catégorie d'efficacité énergétique, c.-à-d. la classe A (exceptions: catégories Minivan/Transporter/véhicules 4x4).

Le style de conduite de l'utilisateur contribue également à l'efficacité énergétique d'un véhicule. En respectant les règles Eco-Drive, autrement dit en adoptant en particulier une conduite anticipative et régulière, on économise jusqu'à 10% de carburant. Cette technique de conduite peut être apprise lors de cours auxquels participent tous les collaborateurs du Service Mobil de Mobility; les clients de Mobility peuvent aussi s'y inscrire à des conditions préférentielles.

## Mobility permet de faire l'économie de 44'300 places de parc

L'étude «Evaluation Carsharing» de l'Office fédéral de l'énergie a analysé les effets positifs du car sharing sur le comportement de mobilité des Suisses et, partant, sur notre environnement aussi. Mobility a fait actualiser cette étude en 2012.<sup>6</sup> Et le résultat était clair: les car sharers de Mobility sont aussi mobiles que le reste de la population, mais ils le sont autrement. Ils remplacent certains trajets en voiture par des trajets en transport public ou se déplacent à pied ou à vélo. Un ménage Mobility réduit ainsi son kilométrage en voiture de 27% sur base annuelle, tout en augmentant de 12% le nombre de kilomètres parcourus avec les transports publics. Par ailleurs, les car sharers utilisent moins de voitures pour un même niveau de mobilité. Si Mobility n'existait pas, 22% de nos clients achèteraient une voiture aujourd'hui (et même plus de 50% dans le domaine du Business car sharing). Qui plus est, 31% des ménages clients de Mobility possèdent moins de véhicules à moteur du fait de leur adhésion à Mobility. Compte tenu du portefeuille clientèle de 2015, grâce à ces effets, Mobility permet de faire l'économie de 29'500 véhicules et de 44'300 places de parc, soit la superficie de 155 terrains de football. L'impact environnemental positif est dû en majeure partie au changement de comportement des clients et, dans une moindre mesure (mais néanmoins non négligeable), à l'efficacité énergétique de la flotte de véhicules de Mobility.

## La flotte de Mobility n'a été impactée que de façon marginale par le scandale Volkswagen

L'information est tombée en septembre 2015: certains moteurs diesel du constructeur Volkswagen sont gérés par un logiciel manipulé conduisant à des irrégularités dans les mesures de CO<sub>2</sub>. En Europe, des véhicules des marques Volkswagen et Skoda sont concernés. Sur les plus de 300 véhicules des modèles VW Golf VII Variant et Skoda Octavia Combi 4x4 de la flotte de Mobility, 22 voitures Skoda étaient concernées. Quatre de ces 22 véhicules ont été remplacés fin 2015 dans le cadre du processus de renouvellement normal. Les 18 autres véhicules bénéficieront, dans le courant de l'année 2016, d'une mise à jour technique gratuite assurée par la marque.

<sup>6</sup> Évaluation Carsharing (2012). Interface Études politiques Recherche Conseil, fondée sur les paramètres de 2012, données actualisées par extrapolation.

# Notre efficacité carburant

## Les clients de Mobility économisent 9.2 millions de litres de carburant

L'étude «Evaluation Carsharing» confirme l'impact positif notable du modèle du car sharing sur la densité du trafic. La réduction de CO<sub>2</sub> calculée dans l'étude, résultant du changement de comportement des clients privés et business, permet d'estimer l'économie de carburant réalisée: pour l'exercice sous revue, elle s'élève à 9.2 millions de litres. 9 (+0.4 million par rapport à l'exercice précédent).<sup>7</sup>

## Les véhicules de Mobility consomment 33% de carburant de moins que la moyenne des véhicules neufs en Suisse

La coopérative est parvenue à ramener la consommation moyenne de sa flotte de 4.2l/100 km à 4.1l/100 km (d'après les données des constructeurs). Cette valeur est inférieure de 33% à la consommation moyenne de tous les véhicules neufs vendus en Suisse.<sup>9</sup>

## Mobility fait la part des choses entre les données des constructeurs et les consommations de carburant effectives

Pour ses comparaisons, Mobility se base sur les données des constructeurs, tant pour la consommation de carburant que pour les émissions de CO<sub>2</sub>. Durant l'exercice sous revue, Mobility a comparé sa propre consommation effective avec les données collectées en 2015 par le TCS et Emissions Analytics (pour le compte du magazine «Auto Motor und Sport»). Ces données fournissent un bilan analogue au rapport qui a pu être établi entre les données des constructeurs et la consommation moyenne réelle chez Mobility. Dès lors, que l'on tienne compte des données des constructeurs ou de la consommation réelle, proportionnellement, les véhicules Mobility affichent de toute façon une efficacité énergétique et une écocompatibilité nettement supérieures à la moyenne des voitures privées immatriculées en Suisse. Des données comparatives plus précises ne seront disponibles qu'à partir de 2018, lorsque l'actuel système de test NEDC (Nouveau cycle européen de conduite) sera remplacé par le nouveau cycle de conduite WLTP (Worldwide Harmonized Light-Duty Vehicles Test Procedure), conçu comme un test RDE («Real Driving Emissions»). Une mesure que Mobility ne peut que saluer.

Efficacité énergétique (voitures de tourisme)	2015	2014
Proportion de véhicules de la flotte de Mobility arborant l'étiquette Energie A + B	97.0%	99.8%
Proportion de voitures neuves immatriculées en Suisse arborant l'étiquette Energie A + B <sup>8</sup>	25.2%	29.9%

### EcoMobiListe ATE

Nombre moyen d'étoiles de la flotte de Mobility (minimum 1, maximum 5)	4	4
--	---	---

Consommation de carburant de la flotte de Mobility (voitures de tourisme)	2015	2014
Consommation moyenne des véhicules neufs de Mobility selon les données des constructeurs (80/1268/CEE)	3.7 l/100 km	3.9 l/100 km
Consommation moyenne de la flotte de Mobility selon les données des constructeurs (80/1268/CEE)	4.1 l/100 km	4.2 l/100 km
Consommation moyenne des véhicules neufs en Suisse <sup>9</sup>	6.1 l/100 km	6.2 l/100 km

<sup>7</sup> Indice de conversion selon l'Office fédéral de l'énergie: 1'000 litres d'essence génèrent 2.34 tonnes de CO<sub>2</sub>.

<sup>8</sup> Office fédéral de l'énergie. Les chiffres se réfèrent à l'année 2014. Publication des chiffres pour l'année 2015 vers le mois de mai 2016.

# Notre efficacité carbone

## Les clients de Mobility permettent de faire l'économie de 21'500 tonnes de CO<sub>2</sub>

Un client privé de car sharing économise environ 298 kilos de CO<sub>2</sub> par an et par personne, un client business, un peu plus de 250 kilos. Compte tenu du portefeuille clientèle de l'exercice sous revue, cela représente un total de 21'500 tonnes de CO<sub>2</sub>, soit l'équivalent des émissions produites par 585'000 voitures (soit 13% des voitures immatriculées en Suisse) sur un parcours de Saint-Gall à Genève.<sup>9</sup>

## Les véhicules neufs de Mobility n'émettent que 91 g de CO<sub>2</sub>/km

La Suisse mène une politique active de réduction des gaz à effet de serre. La loi sur le CO<sub>2</sub> vise la réduction des émissions en Suisse. Elle définit un objectif d'émissions pour l'année 2020 et différents instruments pour les bâtiments, les transports et l'industrie. Les prescriptions légales régissant les émissions de CO<sub>2</sub> des voitures de tourisme neuves devraient devenir de plus en plus strictes. Dans le cadre de sa stratégie énergétique 2050, le Conseil fédéral s'est fixé pour objectif de ramener les émissions de CO<sub>2</sub> de sa flotte de véhicules neufs à maximum 95 grammes de CO<sub>2</sub> par kilomètre en moyenne d'ici à fin 2020 (données des constructeurs). Mobility a atteint cet objectif dès 2014. Durant l'exercice sous revue, ses véhicules neufs ont même affiché une valeur de 91 g de CO<sub>2</sub>/km seulement (la moyenne suisse pour les véhicules neufs s'établissant à 142 g de CO<sub>2</sub>/km). Mobility dépasse donc les objectifs fixés par la Confédération avec des valeurs de 30% inférieures aux 130 g de CO<sub>2</sub>/km prévus pour 2015 et de 4% aux 95 g prévus pour l'an 2020. La flotte totale actuelle des véhicules de Mobility affiche une valeur moyenne de 99 g de CO<sub>2</sub>/km.

## Mobility tient compte de différentes valeurs d'émission

Suite au scandale Volkswagen, les moteurs diesel ont suscité davantage d'intérêt mais aussi de scepticisme. Comme tout consommateur, Mobility est confrontée aux nouvelles tendances technologiques et, partant, aux défis qui en résultent. L'entreprise assume ses responsabilités dans le cadre d'une politique d'achat de véhicules qui se veut durable, sachant que ses décisions sont dictées dans une large mesure par les conditions réglementaires générales (loi sur le CO<sub>2</sub> p. ex.) et par des critères largement acceptés (l'EcoMobiListe ATE p. ex.). En l'espèce, pour ses achats de véhicules, Mobility prend en considération différents facteurs économiques (prix d'achat et de revente, garanties offertes par les constructeurs, consommation de carburant, critères de sécurité, etc.) et écologiques (efficacité énergétique, émissions de CO<sub>2</sub>, innovations telles que la technologie start/stop, etc.).

Au niveau des motorisations diesel, le conflit d'objectifs suivant est apparu plus clairement en 2015: d'un côté, les moteurs diesel rejettent moins de CO<sub>2</sub> que les moteurs essence, de l'autre, ils émettent davantage d'oxyde d'azote (NOx), les émissions de substances polluantes des véhicules modernes (malgré le scandale Volkswagen) ayant été par ailleurs sensiblement réduites. Dans le choix de ses priorités, Mobility continue à suivre l'approche prônée par la Confédération qui met l'accent sur une réduction maximale des émissions de CO<sub>2</sub>. La coopérative estime néanmoins que les émissions d'oxyde d'azote (NOx) devraient également être réglementées, comme c'est le cas avec la norme Euro 6 (en application depuis le 1.9.2015).

## 33'700 clients de Mobility se déplacent sans nuire au climat

En 2015, 33'700 clients Mobility se sont déplacés avec la flotte Mobility sans nuire au climat (+2.1% par rapport à l'exercice précédent). La contribution volontaire que ces clients – tout comme Mobility pour ses trajets de service – ont fournie a représenté un montant total de CHF 268'000. Ce montant a été entièrement reversé à «myclimate – The Climate Protection Partnership», une organisation qui soutient des projets de protection du climat. Mobility a souhaité que le montant soit investi pour moitié dans des projets suisses et pour moitié dans des projets à l'étranger, par exemple dans la construction de systèmes solaires domestiques en Tanzanie ou la réduction des émissions de méthane liées à d'anciennes décharges d'ordures ménagères au Tessin.

Depuis le début de la coopération, les clients et les collaborateurs de Mobility ont compensé un total non négligeable de 18'890 tonnes de CO<sub>2</sub> par le biais de myclimate. Par rapport au kilométrage total parcouru par les véhicules de Mobility, la part des kilomètres compensés CO<sub>2</sub> s'est élevée à 30.3% (-0.7 point de pourcentage par rapport à l'exercice précédent).

Compensation CO <sub>2</sub> volontaire (myclimate)	2015	2014	Variation	
			absolue	en %
Part des kilomètres compensés CO <sub>2</sub> sur le kilométrage total	30.3%	31.0%	-0.7%	-
Versement à myclimate en CHF	268'000	260'000	8'000	3.1
Compensation CO <sub>2</sub> en tonnes	2'140	2'100	40	1.9

Émissions et économies de CO <sub>2</sub> générées par la flotte de Mobility (voitures de tourisme)	2015	2014
Émissions moyennes de CO <sub>2</sub> des véhicules neufs de Mobility selon les données des constructeurs (80/1268/CEE)	91 g/km	95 g/km
Émissions moyennes de CO <sub>2</sub> de la flotte de Mobility selon les données des constructeurs (80/1268/CEE)	99 g/km	102 g/km
Émissions moyennes de CO <sub>2</sub> des véhicules neufs en Suisse <sup>10</sup>	142 g/km	145 g/km

<sup>9</sup> Évaluation Carsharing (2012). Interface Études politiques Recherche Conseil, fondée sur les paramètres de 2012, données actualisées par extrapolation.

<sup>10</sup> Office fédéral de l'énergie. Les chiffres se réfèrent à l'année 2014. Publication des chiffres pour l'année 2015 vers le mois de mai 2016.

# Notre consommation de ressources

## Mobility veille également à une utilisation rationnelle des ressources dans son administration

Les émissions de CO<sub>2</sub> de la flotte de Mobility (trajets de service inclus) et des bureaux loués par l'entreprise se sont élevées à 8'200 tonnes au cours de l'exercice sous revue, soit 200 tonnes de moins que l'exercice précédent (données détaillées sous [www.mobility.ch/RA15](http://www.mobility.ch/RA15)). Les calculs sont basés sur les facteurs d'émission de l'Office fédéral de l'environnement ainsi que sur des données livrées par le fournisseur d'énergie EWL; il est à noter toutefois que le calcul du fuel domestique utilisé pour chauffer les bureaux ne fait pas de distinction entre les consommateurs et qu'il est dès lors impossible de fournir des données d'une précision absolue. Par ailleurs, les émissions de CO<sub>2</sub> de la flotte doivent toujours être mises en relation avec les économies de CO<sub>2</sub> réalisées grâce au système du car sharing, soit 21'500 tonnes annuelles de CO<sub>2</sub> (plus la compensation supplémentaire de 2'140 tonnes à travers myclimate).

Les collaborateurs de Mobility contribuent également à la préservation de l'environnement: en utilisant autant que possible les transports publics pour leurs déplacements professionnels, ils ont économisé 41 tonnes de CO<sub>2</sub> durant l'exercice écoulé. Et si des véhicules doivent néanmoins être utilisés, les collaborateurs du ServiceMobil (et divers autres collaborateurs sur base volontaire) suivent un cours Eco-Drive qui permet d'économiser jusqu'à 10% de carburant. Ce cours est donné dans le cadre de l'initiative «Eco-Drive» de SuisseEnergie.

Mobility utilise du courant électrique écologique tiré à 100% de l'énergie hydraulique, tout comme son centre informatique logé chez Swisscom Zurich, alimenté exclusivement par de l'électricité générée par des énergies renouvelables. La consommation d'électricité dans les locaux de l'entreprise est restée plus ou moins au niveau de l'exercice précédent (+1.3%). Par ailleurs, pour réduire sa consommation de papier, Mobility privilégie les moyens d'envoi électroniques dans ses relations avec ses clients.

Enfin, pour améliorer encore l'utilisation déjà rationnelle des ressources au quotidien, divers axes clés sont définis dans le cadre du programme interne de durabilité «Mobility Think Green». Au cours de l'exercice écoulé, l'accent a été mis sur la diminution de la consommation de papier.

## Mobility choisit ses fournisseurs selon des directives claires

Le principe de la responsabilité économique, écologique et sociale ancré dans les statuts de Mobility est également pris en compte lors du choix des fournisseurs. Il est exclu d'entrer en relation avec un fournisseur dès lors que pèse sur lui un soupçon de pratiques incompatibles. À la lumière de propres directives appliquées depuis 2014, Mobility évalue la responsabilité écologique et sociale sur la base d'un catalogue interne de questions. Pour les entreprises manufacturières et les prestataires de services les plus importants (l'accent est mis sur la source du produit et non sur les intermédiaires commerciaux), Mobility analyse les informations disponibles sur les aspects écologiques (normes de production et de produits durables, engagement environnemental, proximité géographique, etc.) et les aspects sociaux (engagements sociaux, salaires conformes au marché). Le résultat de l'évaluation effectuée est pris en compte lors du choix définitif des fournisseurs et constitue l'un des critères de décision. Mobility garantit ainsi un haut niveau de transparence et entend identifier tout risque éventuel en temps utile.

Mobility souhaite aussi procéder à des échanges autour des meilleures pratiques: depuis 2015, une fois par an, l'entreprise rend visite à un fournisseur pour y aborder le thème de la durabilité.

## Mobility se penche sur la problématique de l'«énergie grise»

Mobility est consciente du fait que la consommation d'énergie d'un véhicule n'est pas seulement liée à son utilisation mais aussi à sa fabrication et à son élimination (ce que l'on appelle l'«énergie grise»). La fourniture de carburant consomme elle aussi de l'énergie grise. À la lumière des calculs effectués en 2011 par la société de conseil Sustainserv qui s'appuie sur la base de données d'écobilan ecoinvent 2.2, on constate que 62 à 69% des émissions de CO<sub>2</sub> d'un véhicule résultent de son utilisation et que 31 à 38% seulement sont liés aux émissions grises. La flotte de Mobility, constituée de véhicules peu gourmands en énergie, agit donc clairement sur le levier le plus important et contribue à la réduction des émissions et de la consommation d'énergie. Mobility renonce, dans ce chapitre, à présenter des chiffres détaillés pour les véhicules électriques, étant donné qu'ils ne représentent que 1% de la flotte totale et qu'ils utilisent de l'électricité verte de surcroît. Les émissions de CO<sub>2</sub> liées à la production d'électricité et à l'utilisation des véhicules sont donc quasiment nulles. De manière générale, d'importantes incertitudes continuent à planer sur le bilan des véhicules électriques, notamment en ce qui concerne l'énergie grise liée à la fabrication et à l'élimination des batteries.



# Nos motorisations alternatives

## **Mobility possède un parc de 28 véhicules électriques**

Actuellement, 28 véhicules électriques (18 pour les clients privés et 10 pour les clients business) sont en service dans le réseau de Mobility. Dans une optique de durabilité, le courant utilisé pour recharger les véhicules aux bornes de chargement est de l'électricité écologique (naturemade star: 50% d'énergie hydraulique, 50% d'énergie solaire). Pour que sa technologie et l'infrastructure électrique restent toujours parfaitement d'actualité, Mobility consulte régulièrement des experts.

Pour l'instant, les voitures électriques sont encore un phénomène marginal en Suisse. Les 7'531 véhicules immatriculés en 2015 représentent à peine 0.2% du parc automobile total; chez Mobility, un peu moins de 1% de la flotte est électrique. Il est prévu d'accroître cette part dans le futur.

## **Mobility possède désormais plus de 2'200 véhicules équipés de la technologie start/stop**

Les valeurs actualisées, tirées de l'étude sur le car sharing<sup>11</sup> «Evaluation Carsharing» confirment que les effets environnementaux positifs sont liés en grande partie au nombre de clients et à leur changement de comportement, et très peu en revanche au type de motorisation des véhicules utilisés.

Mobility a néanmoins jugé important que tous les nouveaux véhicules achetés en 2015 soient pourvus d'un système start/stop. C'est ainsi que le nombre de véhicules de la flotte disposant d'un tel système s'élève à présent à 2'200. Grâce à la technologie start/stop, lorsque le véhicule est à l'arrêt (dans des conditions d'utilisation bien précises), le moteur se coupe automatiquement, ce qui entraîne une réduction des émissions de CO<sub>2</sub> à l'arrêt pouvant atteindre 15%.

## **Les collaborateurs du ServiceMobil roulent au gaz naturel**

Tous les collaborateurs du ServiceMobil rejoignent leurs lieux d'intervention à bord de véhicules bicarburants (biogaz/essence). Au cours de l'exercice sous revue, le biogaz a représenté 90% des pleins effectués.

<sup>11</sup> Évaluation Carsharing (2012). Interface Études politiques Recherche Conseil, fondée sur les paramètres de 2012, données actualisées par extrapolation.

# La durabilité écologique en un coup d'œil

## Un véhicule Mobility remplace dix voitures privées



## Une même mobilité pour un impact environnemental moindre

Les clients de Mobility modifient leur comportement de mobilité. Cela a une incidence positive sur la consommation de ressources et sur l'environnement:



**-27%** de kilomètres en voiture par an



**-9'200'000** de litres de carburant par an



**-21'500** tonnes d'émissions de CO<sub>2</sub> par an



**-29'500** voitures privées sur les routes suisses



**-44'300** places de parc



**=** un meilleur cadre de vie pour tous



**«Des chevaux tirent les autos et des lapins gambadent un peu partout.»**

C'est ainsi que Celina (11ans) imagine le futur dans sa ville.

# COOPERATIVE GOVERNANCE

# Notre Cooperative Governance

## Structure du groupe et du capital

Mobility Société Coopérative comporte plusieurs secteurs: Mobility car sharing Suisse, Finances & Services, Human Resources et Mobility International SA. À la page 52, consacrée au périmètre de consolidation du groupe, vous trouverez des informations sur la structure de Mobility Société Coopérative et sur les modifications qui y ont été apportées.

La structure du capital apparaît dans le bilan consolidé (p. 48) et dans les explications y afférentes (p. 56 et suiv.).

## Assemblée des délégués

Organe suprême de Mobility Société Coopérative, l'assemblée des délégués se réunit une fois par an et prend des décisions importantes relatives par exemple à des modifications des statuts ou à la composition du conseil d'administration. Cent cinquante délégués représentent l'ensemble des sociétaires de Mobility. Plus d'informations: pages 21 et 22.

## Conseil d'administration

Selon les statuts, le conseil d'administration de Mobility Société Coopérative se compose de cinq membres, tous sociétaires. Les membres du conseil d'administration, en plus de leur responsabilité commune en tant que comité de direction stratégique, sont chacun en charge d'un ressort. L'existence des compétences requises est vérifiée lors de l'attribution des ressorts et des nouvelles nominations.

Nom (photos de g. à d.)	depuis	Fonction / responsable de
Frank Boller, Ennetbaden	2008	Président du conseil d'administration / direction de l'entreprise, stratégie d'entreprise, stratégie informatique
Philippe Biéler, Maracon	2010	Vice-président / structure de la coopérative, culture de la coopérative
Arnd Bätzner, Zurich	2011	Marchés de la mobilité nationaux et internationaux
Prof. Sabine Kilgus, Zurich	2011	Finances, droit
Rolf Georg Schmid, Lenzburg	2012	Développement de la marque, stratégie marketing



## Règlement des compétences

Le conseil d'administration est l'organe de direction suprême de Mobility Société Coopérative. Il contrôle et adopte la stratégie d'entreprise, édicte des directives pour la politique commerciale et s'informe de la marche des affaires. Il assure en particulier la surveillance et le contrôle de la direction.

Le règlement d'organisation de Mobility Société Coopérative définit de façon détaillée la répartition des compétences entre le conseil d'administration et la direction. Plus d'informations détaillées sous: [www.mobility.ch/fr/a-propos-de-mobility/mobility-societe-cooperative/cooperative-governance](http://www.mobility.ch/fr/a-propos-de-mobility/mobility-societe-cooperative/cooperative-governance).

## Outils d'information et de contrôle à l'égard de la direction

Le conseil d'administration et la commission de gestion peuvent consulter les procès-verbaux hebdomadaires de la direction et sont informés tous les mois de la marche des affaires de Mobility à travers un reporting détaillé. Par ailleurs, le conseil d'administration reçoit des rapports trimestriels écrits et en débat lors de ses séances qui ont lieu quatre ou cinq fois par an. Toute la direction prend également part à ces discussions, ainsi qu'un membre de la commission de gestion de Mobility.



### Commission de recherche

La commission de recherche du conseil d'administration entre en action lorsqu'un siège est vacant au sein du conseil d'administration. Elle s'occupe de rechercher des candidats potentiels et prépare des propositions à l'intention du conseil d'administration. Elle se compose de deux délégués et du président du conseil d'administration. Les statuts spécifient un mandat d'une durée de un an et fixent la durée maximale des mandats à douze ans et l'âge limite des membres de la commission à 65 ans.

Nom	depuis	Fonction
Frank Boller	2011	Président du conseil d'administration (président de la commission de recherche du conseil d'administration)
Birgit Dam	2009	Déléguée section Genève
Jürg Rügger	2009	Délégué section Zurich-Ville

### Élection et durée des mandats

Les membres du conseil d'administration sont élus par l'assemblée des délégués, sur proposition de la commission de recherche. Ils sont élus chaque fois pour un mandat de un an et sont rééligibles à la fin de celui-ci. Les mandats débutent et se terminent au moment de l'assemblée générale ordinaire.

La durée des mandats consécutifs est limitée à douze années de service. Les membres du conseil d'administration peuvent être (ré)élus jusqu'à l'année de leur 65<sup>e</sup> anniversaire comprise. Des exceptions motivées sont possibles. Le conseil d'administration se constitue de lui-même.

## Direction

### Direction opérationnelle

Pour assurer la conduite quotidienne des affaires (direction opérationnelle), le conseil d'administration élit une direction qui opère en toute autonomie dans le cadre des tâches et des compétences qui lui sont confiées par le règlement d'organisation. La direction se compose de cinq personnes. Elle est dirigée par une directrice (CEO), habilitée à donner des instructions aux autres membres de la direction. Les membres de la direction n'exercent aucune fonction de direction opérationnelle dans des entreprises ne faisant pas partie du Groupe Mobility.

Nom (photos de g. à d.)	Fonction
Viviana Buchmann	Directrice de Mobility Société Coopérative
Peter Affentranger	Responsable Human Resources
	Secrétaire du conseil d'administration
Marcel Amstutz	Directeur de Mobility International SA
Adamo Bonorva	Responsable Mobility car sharing Suisse
	Directeur adjoint de Mobility Société Coopérative
Siegfried Wanner	Responsable Finances & Services



## Cadres

Onze cadres dirigent une série de départements et leurs collaborateurs. Ils ont pour tâche et pour responsabilité de fournir des prestations compétitives grâce à une utilisation rationnelle des ressources humaines, matérielles et organisationnelles.

Liste des cadres au 31.12.15:

Nom	Fonction
Alain Barmettler	Responsable Marketing & Communication
Peter Frey	Responsable Business car sharing
Helene Geisseler	Responsable Comptabilité & Controlling
Silena Medici	Responsable Catch a Car
Sophie Peggs	Responsable Vente (MISA)
Thomas Purtschert	Responsable Services informatiques (MISA)
Beat Schmid	Responsable Emplacements & Coopérative
Josef Willi	Responsable Opérations (MISA)
Viktor Wyler	Responsable Exploitation & Gestion de la flotte
Michaela Wyss	Responsable Service clientèle
Christoph Zeier	Responsable Projets stratégiques

## Rémunérations

Les honoraires des membres du conseil d'administration et les salaires des membres de la direction sont rendus publics chaque année lors de l'assemblée des délégués.

Les honoraires versés en 2015 aux membres du conseil d'administration se sont élevés à kCHF 141 (exercice précédent: kCHF 129). L'octroi de toute mission par Mobility et ses filiales à des membres du conseil d'administration en dehors de leur mandat est interdit. Par ailleurs, les membres du conseil d'administration ne perçoivent pas d'indemnités de départ et ne bénéficient d'aucun intéressement au résultat (détails en p. 68).

La rémunération des membres de la direction se compose d'une partie fixe et d'une partie variable. La partie variable est en fonction du résultat quantitatif annuel et varie entre 0% et 22% du salaire fixe. Les critères utilisés en 2015: chiffre d'affaires total (trajets, cotisations annuelles, réduction de responsabilité), cash-flow consolidé avant variation des actifs circulants nets et croissance de la clientèle de Mobility car sharing Suisse, EBIT du Groupe. Aucune gratification distincte n'est accordée pour la réalisation d'objectifs de durabilité, celle-ci étant l'un des éléments clés de la prestation fournie par l'entreprise et faisant partie intégrante de sa stratégie. En 2015, les salaires bruts des cinq membres de la direction se sont élevés au total à kCHF 1'150 (exercice précédent: kCHF 1'080). Détails en page 68. L'écart salarial maximal au sein de l'entreprise – autrement dit l'écart entre le salaire le plus élevé et le salaire le plus bas d'un salarié à temps plein (hors apprentis) – est un rapport de 1 à 5.

## Outils de contrôle

### Systeme de contrôle interne

Le système de contrôle interne (SCI) est un instrument de gestion essentiel et un élément à part entière de la Cooperative Governance de Mobility. Les risques commerciaux et leurs dommages potentiels sont évalués au moyen d'une carte des risques normalisée. Cette approche systématique et cohérente permet à Mobility de remettre en question et d'optimiser des processus et contrôles clés et de cerner de nouveaux domaines d'action.

### Commission de gestion

Chaque année, la commission de gestion contrôle les activités de l'administration ainsi que le règlement sur la base des «critères d'Ethos»<sup>12</sup>. Elle facture ses interventions à la prestation; l'octroi de toute mission par Mobility et ses filiales à des membres de la commission de gestion en dehors de leur mandat est interdit. Les honoraires de la commission de gestion sont divulgués lors de l'assemblée générale (voir en p. 68). Pour cet organe également, les statuts spécifient un mandat d'une durée de un an et fixent la durée maximale des mandats à douze ans et l'âge limite des membres de la commission à 65 ans.

Nom	depuis
Dr sc. Johanna Lott Fischer, Neuchâtel	2004
Dr oec. HSG René Gastl, Thalwil	2010
Luzia Wigger Stein, Bâle	2013

### Organe de révision

Depuis 2012, le mandat de révision des comptes de Mobility Société Coopérative et de Mobility International SA est exercé par BDO SA (Lucerne). Cette société assure aussi la révision de Catch a Car AG depuis 2014. René Krügel est réviseur en chef responsable. L'organe de révision est élu chaque fois pour un an.

### Politique d'information

Mobility s'est dotée d'une culture d'entreprise reposant sur une communication interne et externe ouverte et sur une transparence maximale. Des communiqués de presse (21 durant l'exercice sous revue) informent le grand public des principaux événements. Pour assurer le dialogue avec les sociétaires, l'entreprise utilise différents canaux de communication tels que le Mobility-Journal (quatre fois par an) ou l'E-Newsletter (environ quatre fois par an).

<sup>12</sup>Ethos, fondation suisse pour un développement durable, réunit actuellement 201 investisseurs institutionnels. Son but est d'encourager, dans les activités de placement, la prise en considération de principes de développement durable et les règles de meilleures pratiques dans le domaine de la gouvernance d'entreprise, [www.ethosfund.ch](http://www.ethosfund.ch).



**«Je descends du train et rejoins directement mon hôtel.»**

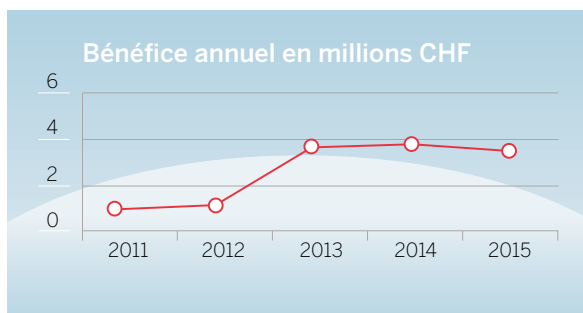
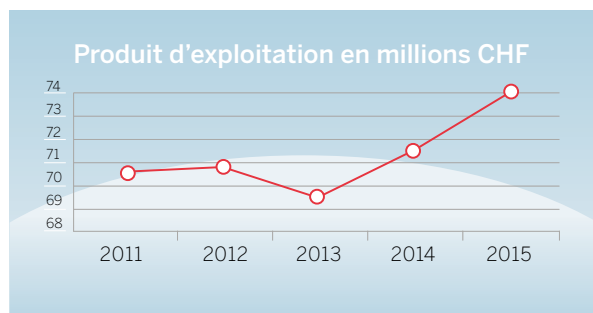
C'est ainsi que Mischa (7 ans) imagine sa ville dans le futur.

# RAPPORT FINANCIER



# Rapport sur la situation financière

Pendant l'exercice sous revue, le Groupe Mobility a réalisé un résultat net de CHF 74.1 millions, soit une progression de 3.7% par rapport à l'exercice précédent (CHF 71.4 millions). L'exercice comptable, de bonne facture, s'est conclu par un bénéfice de CHF 3.7 millions (CHF 3.9 millions l'exercice précédent).



## Compte de résultats

### Partie exploitation

Résultat net de livraisons et de prestations de services

Pour ce qui est de notre activité traditionnelle de car sharing, le chiffre d'affaires des trajets a progressé de 4.1% par rapport à l'exercice précédent. En février 2015, Mobility a été en mesure de réduire ses tarifs d'utilisation en raison de la baisse persistante des prix du carburant. En valeur, le chiffre d'affaires des trajets a donc enregistré un recul de plus de CHF 0.8 million par rapport à 2014.

La croissance continue de la clientèle de Mobility se reflète également dans le produit des taxes d'adhésion, cotisations annuelles, réductions de responsabilité et autres taxes, en hausse de CHF 0.7 million (+ 4.2%), à CHF 18.2 millions.

Les produits des services se sont quant à eux établis à près de CHF 1.2 million, en baisse d'environ CHF 0.3 million par rapport à 2014, année pendant laquelle plusieurs projets ont été mis en œuvre pour des mandants externes de licence logicielle.

L'abandon du cours plancher de l'euro le 15 janvier 2015 a entraîné une baisse sensible du prix des véhicules. Sous l'effet de cette décision, les prix des véhicules d'occasion ont reculé, ce qui n'a pas manqué d'impacter le résultat des ventes d'immobilisations corporelles de la société coopérative, qui accuse une baisse de CHF 0.5 million par rapport à l'année précédente.

La diminution des produits a été proportionnellement un peu inférieure à la croissance du chiffre d'affaires. Cette situation est principalement imputable à la réduction, fin 2015, de la correction de valeur sur les créances.

### Bénéfice brut résultant de livraisons et prestations de services

Grâce à une optimisation du processus de facturation, les prestations non encore facturées ont baissé de d'environ CHF 1.0 million par rapport à l'exercice précédent.

Pendant l'exercice sous revue, les charges d'exploitation et de véhicules ont augmenté de 6.7%. La hausse du nombre de kilomètres parcourus par les véhicules de notre flotte a aussi provoqué une augmentation des frais d'entretien et de réparation. Les charges liées aux emplacements de stationnement sont également en progression en raison des frais de location plus élevés des emplacements bénéficiant d'une bonne situation. Les prix à la pompe ayant sensiblement diminué, les charges de carburant ont enregistré une baisse marquée et ne représentent plus que 6.3% du résultat net pour l'exercice 2015.

Le bénéfice brut résultant de livraisons et prestations de services a atteint CHF 46.3 millions en 2015, soit une augmentation de CHF 0.4 million par rapport au résultat de l'année précédente. En raison des motifs cités précédemment, la marge bénéficiaire brute a reculé de 1.8 point de pourcentage, de 64.3% à 62.5%.

### Résultat d'exploitation

Pendant l'exercice sous revue, les charges de personnel ont progressé de 6.5% par rapport à l'année précédente. La part des frais de personnel par rapport au résultat net progresse quant à elle de 0.6 point de pourcentage, à 24.4% (année précédente: 23.8%). Cette augmentation est principalement due à la hausse de l'effectif de notre entreprise, qui est passé de 159 (moyenne annuelle) à 164 personnes à temps plein au cours de l'exercice sous revue. Ces nouveaux collaborateurs se consacrent aux nouveaux produits, marchés et projets.

Par rapport au résultat net, les autres charges d'exploitation ont enregistré une légère baisse (2015: 12.5% du résultat net; 2014: 12.8%).

En 2015, le résultat avant intérêts, impôts, amortissements et corrections de valeur (EBITDA) s'est établi à CHF 18.9 millions, soit un recul de CHF 0.9 million par rapport à l'année précédente. Le résultat net affiche une diminution de la rentabilité qui est passée de 27.7% à 25.5% pendant l'exercice sous revue, principalement sous l'effet de l'augmentation des charges d'exploitation et de véhicules (+1.0 point de pourcentage du produit net) et des frais de personnel (+0.6 point de pourcentage du résultat net), ainsi que de la dégradation sensible du résultat des ventes sur le marché de l'occasion.

Les amortissements sur les immobilisations corporelles ont diminué de CHF 0.5 million par rapport à l'année précédente. Cette baisse est essentiellement imputable à la baisse des amortissements exceptionnels (dépréciations) sur le parc de véhicules pendant l'exercice sous revue.

Comme pour l'exercice précédent, le résultat des entreprises associées concerne principalement la correction de valeur de la participation dans la start-up Sharoo SA.

## État de la fortune, financement et flux de fonds

### Structure du bilan

Le taux d'immobilisations (immobilisations par rapport à la fortune totale) a connu une augmentation marginale de 50.5% l'année précédente à 51.2% pendant l'exercice sous revue. La part des fonds propres a encore progressé et s'est établit désormais à 73.1% (année précédente: 69.1%). Notre financement très solide et le degré élevé de liquidité sont autant de piliers pour la poursuite de notre croissance. Depuis début 2015, une partie des importantes liquidités a été affectée au remboursement de prêts de sociétaires arrivés à échéance.

### Investissements et cash-flow libre

Les investissements réalisés par Mobility pendant l'exercice 2015 se montent à environ CHF 20.5 millions (CHF 21.8 millions l'année précédente). Sur cette somme, environ CHF 18.5 millions ont été affectés à 1'092 nouveaux véhicules et leurs accessoires, 920 véhicules ayant été livrés et déployés pendant l'exercice sous revue. Des modèles plus anciens ont ainsi été remplacés et la flotte a été étendue. En outre, 20 Catch-Cars supplémentaires ont été mises en service. Toutefois, ces investissements n'affectent pas le cash-flow, car ces véhicules sont pris en leasing. Mobility a investi près de CHF 2.0 millions dans l'extension des fonctions et les optimisations de MobiSys, la plate-forme de réservation mise au point par la coopérative.

En dépit de ces investissements substantiels, la société coopérative est parvenue à générer un cash-flow libre d'environ CHF 3.8 millions.

## Informations complémentaires

### Évaluation des risques

La direction réalise systématiquement une évaluation des risques. Cette dernière est consignée dans la documentation du système de contrôle interne (SCI) et une cartographie séparée des risques. Elle est en outre discutée par le conseil d'administration et des mesures appropriées sont ensuite prises.

### Situation et perspectives

À en croire de nombreuses études, la thématique du partage, et en particulier du car sharing, va être de plus en plus en vogue. Mobility aspire à adapter son offre aux exigences spécifiques de sa clientèle et aux futurs schémas d'utilisation. Dans cette optique, Mobility entretient des échanges dynamiques avec les clients existants et potentiels (analystes de tendances, représentants des secteurs de l'automobile et de l'informatique et urbanistes, entre autres). Les enseignements acquis sont mis à profit pour proposer une gamme d'offres en constant développement, des véhicules attractifs et une meilleure commodité de service, notamment concernant les procédures d'adhésion et de réservation.

Grâce au projet pilote Catch a Car, Mobility recueille en outre de l'expérience sur le car sharing en free-float et en tire des conclusions cruciales pour l'avenir. Par le biais de sa participation dans Sharoo AG, Mobility se positionne indirectement dans le car sharing privé (Peer2peer).

Dans le domaine des licences logicielles, Mobility entend intensifier ses efforts de vente et enrichit régulièrement MobiSys 2.0 de fonctionnalités supplémentaires, plaçant l'entreprise dans une position favorable pour convaincre d'autres mandants de la pertinence de sa solution logicielle.

Le taux d'adhésion de nouveaux clients, d'un niveau très satisfaisant en 2015, la croissance régulière de la clientèle dans le segment de l'activité de base, une offre diversifiée, des investissements constants dans des véhicules attractifs et des emplacements bien desservis constituent de solides piliers pour notre avenir à moyen terme. Par ailleurs, Mobility entend relever les défis du marché en prenant des décisions anticipatives.

# Comptes annuels du Groupe Mobility, Lucerne

## Bilan consolidé au 31.12.2015 selon Swiss GAAP RPC

KCHF	Remarque	31.12.2015	31.12.2014
<b>ACTIFS</b>			
Liquidités	1	27'516	24'659
Créances résultant de livraisons et de prestations de services	2	10'606	9'933
Autres créances à court terme	3	1'857	2'363
Actifs transitoires	4	3'537	5'304
<b>Actifs circulants</b>		<b>43'515</b>	<b>42'259</b>
Immobilisations corporelles	5	40'690	37'339
Immobilisations financières	6	3	656
Immobilisations incorporelles	7	5'043	5'118
<b>Immobilisations</b>		<b>45'735</b>	<b>43'114</b>
<b>TOTAL ACTIFS</b>		<b>89'250</b>	<b>85'373</b>
<b>PASSIFS</b>			
Engagements financiers à court terme	8	2'542	4'647
Dettes résultant de livraisons et de prestations de services		3'454	2'466
Autres dettes à court terme	9	2'594	3'093
Passifs transitoires		10'413	10'539
<b>Capital étranger à court terme</b>		<b>19'004</b>	<b>20'746</b>
Engagements financiers à long terme	10	743	1'753
Provisions à long terme	12	4'257	3'919
<b>Capital étranger à long terme</b>		<b>5'000</b>	<b>5'672</b>
Capital des parts sociales	13	43'981	41'413
Réserves bénéficiaires		21'266	17'542
<b>Capital propre</b>		<b>65'247</b>	<b>58'955</b>
<b>TOTAL PASSIFS</b>		<b>89'250</b>	<b>85'373</b>

# Comptes annuels du Groupe Mobility, Lucerne

## Compte de résultats consolidé 2015 selon Swiss GAAP RPC

KCHF	Remarque	2015	2014
Résultat des livraisons et prestations de services		75'790	73'102
Diminution des produits		-1'715	-1'682
<b>Résultat net des livraisons et prestations de services</b>	14	<b>74'075</b>	<b>71'420</b>
Variation des prestations non facturées		-976	-377
Charges d'exploitation et charges de véhicules	15	-26'826	-25'153
<b>Bénéfice brut résultant de livraisons et prestations de services</b>		<b>46'273</b>	<b>45'890</b>
Charges salariales		-18'085	-16'983
Autres charges d'exploitation	16	-9'271	-9'110
<b>Résultat avant intérêts, impôts, amortissements et corrections de valeur (EBITDA)</b>		<b>18'917</b>	<b>19'797</b>
Amortissements sur immobilisations corporelles		-11'754	-12'274
Amortissements sur immobilisations incorporelles		-2'111	-2'101
<b>Résultat avant intérêts et impôts (EBIT)</b>		<b>5'051</b>	<b>5'421</b>
Résultat des entreprises associées	17	-854	-605
Résultat financier	18	-121	-113
<b>Bénéfice de l'exercice avant impôts (EBT)</b>		<b>4'077</b>	<b>4'704</b>
Impôts sur les bénéfices	19	-353	-815
<b>BÉNÉFICE DE L'EXERCICE</b>		<b>3'724</b>	<b>3'888</b>

# Comptes annuels du Groupe Mobility, Lucerne

## Tableau de financement consolidé 2015

### selon Swiss GAAP RPC

KCHF	2015	2014
Bénéfice de l'exercice	3'724	3'888
Amortissements sur immobilisations corporelles	11'754	12'274
Amortissements sur immobilisations incorporelles	2'111	2'101
Correction de valeur entreprises associées	854	346
Produit/perte sur la vente des immobilisations corporelles	90	-428
Constitution/dissolution de provisions	374	1'042
Postes sans effet sur les liquidités	-142	-148
<b>Cash-flow avant variation des actifs circulants nets</b>	<b>18'765</b>	<b>19'075</b>
Variation des créances résultant de livraisons et de prestations de services	463	936
Variation des autres actifs circulants et actifs transitoires	1'296	-1'007
Variation des dettes résultant de livraisons et de prestations de services	522	702
Variation des autres dettes à court terme et passifs transitoires	-478	308
Variation des provisions	283	-6
<b>Flux de fonds provenant d'activités opérationnelles (cash-flow opérationnel)</b>	<b>20'852</b>	<b>20'008</b>
Investissements en immobilisations corporelles	-18'472	-18'400
Désinvestissements d'immobilisations corporelles	3'495	2'878
Investissements entreprises associées	-	-1'000
Investissements en immobilisations incorporelles	-2'036	-2'363
Désinvestissements d'immobilisations incorporelles	-	-
<b>Flux de fonds provenant d'activités d'investissement</b>	<b>-17'012</b>	<b>-18'885</b>
<b>Cash-flow libre</b>	<b>3'840</b>	<b>1'123</b>
Octroi de prêts	-200	-
Remboursements de prêts	-2'934	-82
Définancement leasing	-399	-844
Versements capital des parts sociales	3'042	2'912
Remboursements capital des parts sociales	-492	-676
<b>Flux de fonds provenant d'activités financières</b>	<b>-983</b>	<b>1'310</b>
<b>TOTAL VARIATION DES FLUX</b>	<b>2'856</b>	<b>2'433</b>
Liquidités en début d'exercice	24'659	22'226
Liquidités en fin d'exercice	27'516	24'659



## Tableau de fonds propres

KCHF	Capital des parts sociales	Réserves bénéficiaires	Total
<b>Situation au 01.01.2014</b>	<b>39'197</b>	<b>13'654</b>	<b>52'851</b>
Versements capital des parts sociales	2'714		2'714
Remboursements capital des parts sociales	-676		-676
Capital des parts sociales non encore versé	178		178
Bénéfice de l'exercice		3'888	3'888
<b>Situation au 31.12.2014</b>	<b>41'413</b>	<b>17'542</b>	<b>58'955</b>
Versements capital des parts sociales	2'865		2'865
Remboursements capital des parts sociales	-492		-492
Capital des parts sociales non encore versé	195		195
Bénéfice de l'exercice		3'724	3'724
<b>Situation au 31.12.2015</b>	<b>43'981</b>	<b>21'266</b>	<b>65'247</b>

## Répartition du capital des parts sociales

	Nombre	Valeur nominale CHF	Total en KCHF
	1'284	1	1
	31	50	2
	17'487	100	1'749
	39'661	1'000	39'661
<b>Situation au 31.12.2014</b>	<b>58'463</b>		<b>41'413</b>
	1'387	1	1
	21	50	1
	18'472	100	1'847
	42'131	1'000	42'131
<b>Situation au 31.12.2015</b>	<b>62'011</b>		<b>43'981</b>

# Annexe aux comptes annuels consolidés 2015, au 31.12.2015

## Principes de présentation des comptes du Groupe

### Généralités

La présentation des comptes du Groupe Mobility a lieu en conformité avec les normes Swiss GAAP RPC (recommandations relatives à la présentation des comptes). Les comptes des différentes sociétés du Groupe utilisés pour la consolidation ont été établis selon des principes toujours identiques, sur la base de critères de gestion. Toutes les sociétés faisant partie du périmètre de consolidation du Groupe ont arrêté leurs comptes au 31 décembre 2015.

## Principes de consolidation

### Méthode de la consolidation intégrale

La consolidation intégrale concerne toutes les filiales dont Mobility Société Coopérative contrôle la politique commerciale et financière. C'est généralement le cas lorsque le Groupe détient, directement ou indirectement, plus de 50% des actions assorties d'un droit de vote d'une filiale. Les filiales sont intégrées au bouclage du Groupe (consolidation totale) à la date de transfert du contrôle au Groupe. Lors de la première consolidation, les actifs et les passifs de la société sont évalués selon des principes valables pour l'ensemble du Groupe. En cas d'éventuel goodwill après la réévaluation, celui-ci est présenté avec les immobilisations incorporelles. Au 31 décembre 2015, les sociétés Mobility Société Coopérative, Mobility International SA et Catch a Car SA sont intégrées aux comptes du Groupe selon les principes de la consolidation intégrale.

### Joint-ventures

Si le Groupe Mobility contrôle une entreprise avec une ou plusieurs autres sociétés, cette société du Groupe est intégrée aux comptes du Groupe par le biais de la consolidation proportionnelle. À la date de clôture, au 31 décembre 2015, ainsi que pendant l'exercice précédent, Mobility Société Coopérative ne détenait aucune coentreprise.

### Comptabilité selon la méthode de mise en équivalence

Les participations inférieures à 50% des droits de vote dans des sociétés qui ne sont pas des coentreprises, mais sur lesquelles Mobility exerce une influence déterminante, sont intégrées selon la méthode de mise en équivalence. En raison de l'influence déterminante que Mobility Société Coopérative exerce sur Sharoo SA, cette société est intégrée conformément à ladite méthode.

### Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation du Groupe Mobility englobe les sociétés suivantes:

### Conversions monétaires

Consolidation intégrale	Objet	KCHF	2015 Participation en %	2014 Participation en %	
Mobility Société Coopérative, Lucerne	Exploitation de car sharing Maison mère	Capital des parts sociales	43'981	n. a.	n. a.
Mobility International SA, Lucerne	Services dans le secteur de la mobilité	Capital-actions	600	100%	100%
Catch a Car SA, Lucerne <sup>1</sup>	Exploitation de free-floating	Capital-actions	2'000	100%	100%
<b>Comptabilité selon la méthode de mise en équivalence</b>	<b>Objet</b>	<b>KCHF</b>	<b>2015 Participation en %</b>	<b>2014 Participation en %</b>	
Sharoo SA, Zurich <sup>2</sup>	Car sharing avec voitures privées	Capital-actions	900	11%	11%

<sup>1</sup> Changement de raison sociale au 09.04.2014 (ancienne raison sociale: CSC CarSharing Company SA) et recapitalisation (auparavant: capital-actions de kCHF 260).

<sup>2</sup> Acquisition au 20.03.2014.

Les comptes annuels consolidés du Groupe Mobility sont établis en francs suisses. Les liquidités et les dettes résultant de livraisons et de prestations de services libellées en devises étrangères sont converties au cours du change à la date de référence, au 31 décembre 2015 (comme pour l'année précédente).

## Principes d'évaluation

### Généralités

Les comptes sont présentés dans l'hypothèse d'une poursuite des activités de l'entreprise. Les actifs sont portés au bilan au maximum pour leur coût d'acquisition, compte tenu des corrections de valeur nécessaires. Les passifs ne contiennent que les postes nécessaires à l'exploitation. Tous les risques de perte et toutes les dépréciations décelés sont pris en compte au moyen de corrections de valeur ou de provisions. Les charges et produits sont ventilés par période.

### Liquidités

Les liquidités englobent les espèces, les avoirs bancaires et les avoirs en compte courant ainsi que les dépôts à terme dont l'échéance est inférieure à trois mois.

### Créances résultant de livraisons et de prestations de services

Les créances sont évaluées à leur montant nominal, sous déduction d'une correction de valeur forfaitaire. Sur la base de données historiques, ces taux de correction ont pu être réduits pendant l'exercice 2015. Il en résulte donc un du croire inférieur. Les risques individuels identifiables sont pris en compte au moyen de corrections de valeur adaptées.

### Autres créances à court terme

Les autres créances à court terme incluent les cautions locatives, l'impôt anticipé, les avances sur les frais et les acomptes.

### Actifs et passifs transitoires

Les postes d'actifs et de passifs transitoires, évalués à leur valeur nominale ou effective, ne comportent ni sous-évaluations ni surévaluations. Les postes d'actifs transitoires comprennent les dépenses payées d'avance ainsi que les prestations non encore facturées. L'optimisation du processus de facturation a permis de diminuer les prestations non facturées.

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées à l'actif du bilan dès lors que leur valeur totale excède le montant de CHF 1'000. Elles sont portées à l'actif à leur coût d'acquisition et amorties de façon linéaire selon leur valeur économique, conformément aux taux d'amortissement figurant ci-après:

Poste	Durée d'utilisation	Taux d'amortissement
Propres véhicules, véhicules en leasing	66 mois <sup>3</sup>	18.2%
Accessoires véhicules et télématique <sup>4</sup>	4 ans	25.0%
Autres immobilisations corporelles		
Mobilier/aménagements	8 ans	12.5%
Informatique/équipement de bureau	4 ans	25.0%

<sup>3</sup> Hypothèse retenue: durée d'utilisation économique de 66 mois. Au bout de quatre ans, nous vérifions si une vente doit être privilégiée par rapport à une utilisation ultérieure.

<sup>4</sup> À partir de la mise en service.

Les immobilisations corporelles de la filiale Catch a Car AG, amorties d'ici la fin du projet (août 2016), constituent une exception.

**Leasing**

Les véhicules en leasing sont portés à l'actif du bilan et les dettes de leasing correspondantes, au passif. Les intérêts sont débités aux charges financières.

**Immobilisations financières**

Les immobilisations financières englobent les titres détenus à long terme, les prêts et la participation dans Sharoo AG. Elles sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition, sous déduction des corrections de valeur nécessaires.

**Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles incluent les logiciels et les licences. Elles sont évaluées au coût d'acquisition, après déduction des amortissements nécessaires.

Poste	Durée d'utilisation	Taux d'amortissement
Logiciels	5 ans	20.0%

Les développements de logiciels de la filiale Catch a Car SA, amortis d'ici la fin du projet (août 2016), constituent une exception.

**Capital étranger à court/long terme**

Les dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Le capital étranger à court terme recouvre les dettes présentant une échéance à moins d'un an et les postes transitoires à court terme. Le capital étranger à long terme inclut les dettes venant à échéance à plus d'un an.

**Transactions avec des sociétaires**

En règle générale, les transactions avec les sociétaires sont réalisées aux conditions s'appliquant aux tiers. Toutefois, des rabais de 10% sont accordés en cas de chiffre d'affaires des trajets situés entre CHF 600 et CHF 2'000, et de 20% à partir d'un chiffre d'affaires de CHF 2'000.

**Prêts à court et long terme**

Les prêts sont mis à disposition par des sociétaires de Mobility Société Coopérative pendant un à deux ans. Vu les importantes liquidités disponibles, depuis janvier 2015, Mobility résilie les prêts de sociétaires arrivant à échéance.

**Prévoyance professionnelle**

Le Groupe Mobility est affilié à une fondation collective organisée selon le système de la primauté des cotisations. Le degré de couverture de cette fondation est de 100%. Tout comme lors de l'exercice précédent, on n'observe ici aucune utilité économique. Durant l'exercice actuel, tout comme l'année précédente, les comptes ne comportent aucune réserve de cotisations d'employeur.

**Provisions**

Une provision représente une obligation vraisemblable liée à un événement antérieur à la date de clôture du bilan, dont le montant et/ou l'échéance sont incertains mais néanmoins estimables. Cette obligation entraîne une dette et est calculée selon des critères de gestion toujours identiques.

**Résultat net des livraisons et prestations de services**

Le résultat net des livraisons et prestations de services intègre les produits des trajets, taxes, réductions de responsabilité, sinistres et ventes de prestations de services, déduction faite des diminutions de produits comme les rabais, crédits, commissions de cartes de crédit et pertes sur débiteurs.

**Charges fiscales**

Les impôts dus sur les bénéfices imposables des différentes sociétés du Groupe sont ventilés, de même que les impôts sur le capital dont les sociétés sont redevables. Concernant les impôts latents, le Groupe Mobility applique un taux de 17%, comme l'exercice précédent. Il n'existe aucune différence d'évaluation négative susceptible de générer des actifs d'impôt. Les actifs d'impôt compensables résultant de reports de pertes sont portés à l'actif s'il est probable qu'ils pourront être réalisés à l'avenir avec des bénéfices imposables suffisants. Pour l'exercice 2015 (comme pour l'exercice précédent), les impôts sur le capital figurent au poste «Autres charges d'exploitation».

**Charges et produits exceptionnels**

Les comptes de l'exercice 2015 ne comportent ni charges ni produits exceptionnels.

**Investissements en immobilisations corporelles**

Le financement de véhicules en leasing n'entre pas dans le tableau de financement, car il s'agit d'un processus qui n'influe pas sur la liquidité.

**Événements importants survenus après la date de clôture du bilan**

Aucun événement susceptible de modifier la validité des comptes annuels consolidés 2015 n'est survenu depuis la date de clôture du bilan, le 31 décembre 2015. Les présents comptes consolidés ont été approuvés par le conseil d'administration le 9 mars 2016.

**Évaluation des risques**

Le 27 août 2015, le conseil d'administration a examiné dans le détail les risques opérationnels et leurs conséquences pour le Groupe Mobility.



# Explications sur les postes du bilan

## 1. Liquidités

KCHF	31.12.2015	31.12.2014
Caisse	3	6
Reka	12	6
Comptes de chèques postaux	655	9'106
Avoirs bancaires	26'845	15'541
<b>Total</b>	<b>27'516</b>	<b>24'659</b>

À la date de clôture, les avoirs bancaires englobent un montant en euros pour une contre-valeur de kCHF 89, à un cours de conversion de 1.09 (kCHF 83 l'exercice précédent/cours de conversion 1.21).

## 2. Créances résultant de livraisons et de prestations de services

KCHF	31.12.2015	31.12.2014
Créances résultant de livraisons et de prestations de services	10'755	10'224
Correction de valeur	-149	-291
<b>Total</b>	<b>10'606</b>	<b>9'933</b>

La hauteur de la correction de valeur se fonde sur l'évaluation du risque de défaillance des créances à recouvrer.

## 3. Autres créances à court terme

KCHF	31.12.2015	31.12.2014
Impôt anticipé	2	10
Caution locative	212	175
Autres créances	136	132
Acomptes	1'506	2'046
<b>Total</b>	<b>1'857</b>	<b>2'363</b>

## 4. Actifs transitoires

KCHF	31.12.2015	31.12.2014
Prestations non encore facturées	365	1'341
Dépenses payées d'avance	3'172	3'963
<b>Total</b>	<b>3'537</b>	<b>5'304</b>

Le poste «Prestations non encore facturées» comporte des prestations facturées au cours des premiers mois de l'année nouvelle. Les dépenses payées d'avance englobent, entre autres, les primes d'assurance et les impôts sur les véhicules à moteur.

## 5. Immobilisations corporelles

kCHF	Propres véhicules	Véhicules en leasing	Accessoires véhicules et télématique	Autres immobilisations corporelles	<b>Total</b>
<b>Valeurs d'acquisition</b>					
<b>Situation au 01.01.2014</b>	<b>53'697</b>	<b>4'228</b>	<b>7'836</b>	<b>3'235</b>	<b>68'995</b>
Entrées	16'070	1'226	1'233	196	18'725
Sorties	-13'271		-1'587	-1'841	-16'699
Transfert	3'281	-3'281			-
<b>Situation au 31.12.2014</b>	<b>59'778</b>	<b>2'172</b>	<b>7'482</b>	<b>1'589</b>	<b>71'021</b>
Entrées	16'926	222	1'505	37	18'690
Sorties	-17'366	-231	-949	-832	-19'379
Transfert	762	-762			-
<b>Situation au 31.12.2015</b>	<b>60'099</b>	<b>1'401</b>	<b>8'038</b>	<b>794</b>	<b>70'332</b>
<b>Amortissements cumulés</b>					
<b>Situation au 01.01.2014</b>	<b>25'910</b>	<b>1'588</b>	<b>5'672</b>	<b>2'445</b>	<b>35'614</b>
Entrées	9'760	532	1'142	432	11'866
Sorties	-10'785		-1'586	-1'835	-14'206
Transfert	1'576	-1'576			-
Dépréciation	408				408
<b>Situation au 31.12.2014</b>	<b>26'869</b>	<b>544</b>	<b>5'227</b>	<b>1'041</b>	<b>33'682</b>
Entrées	9'765	286	1'266	272	11'589
Sorties	-13'829	-183	-951	-831	-15'794
Transfert	373	-373			-
Dépréciation	165				165
<b>Situation au 31.12.2015</b>	<b>23'342</b>	<b>274</b>	<b>5'543</b>	<b>483</b>	<b>29'642</b>
<b>Valeur comptable nette au 31.12.2014</b>	<b>32'909</b>	<b>1'628</b>	<b>2'255</b>	<b>548</b>	<b>37'339</b>
<b>Valeur comptable nette au 31.12.2015</b>	<b>36'757</b>	<b>1'127</b>	<b>2'496</b>	<b>311</b>	<b>40'690</b>

Pendant l'exercice sous revue, les postes «Mobilier/aménagements» et «Informatique/équipement de bureau» ont été regroupés dans la rubrique «Autres immobilisations corporelles». Les chiffres de l'exercice précédent ont été adaptés en conséquence.

Comme pendant les exercices précédents, les prix de vente des véhicules d'occasion s'inscrivent de nouveau en recul. L'abandon du cours plancher de l'euro a encore renforcé cette tendance. Pendant l'exercice sous revue, Mobility s'est donc trouvé partiellement dans l'impossibilité de réaliser la valeur comptable des véhicules usagés lors de leur vente. Compte tenu de cette évolution du marché, comme l'année précédente, des amortissements exceptionnels (dépréciation) ont dû être effectués, en l'occurrence pour un montant de kCHF 165 (kCHF 408 l'exercice précédent).

Les véhicules rachetés par le Groupe à la fin de la période de leasing sont indiqués dans la ligne distincte intitulée «Transfert» du tableau des immobilisations.

## 6. Immobilisations financières

KCHF	31.12.2015	31.12.2014
Parts sociales ESA	3	3
Entreprise associée Sharoo SA	–	653
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>656</b>

La valeur de l'entreprise associée, le goodwill concerné et les emprunts ont fait l'objet de corrections de valeur pendant l'exercice sous revue.

## 7. Immobilisations incorporelles

KCHF	2015	2014
<b>Valeurs d'acquisition</b>		
<b>Situation au 01.01.</b>	<b>12'961</b>	<b>13'054</b>
Entrées	2'036	2'363
Sorties	-188	-2'456
<b>Situation au 31.12.</b>	<b>14'808</b>	<b>12'961</b>
<b>Amortissements cumulés</b>		
<b>Situation au 01.01.</b>	<b>7'843</b>	<b>7'997</b>
Entrées	2'111	2'101
Sorties	-188	-2'255
<b>Situation au 31.12.</b>	<b>9'766</b>	<b>7'843</b>
<b>Valeur comptable nette</b>	<b>5'043</b>	<b>5'118</b>

## 8. Engagements financiers à court terme

KCHF	31.12.2015	31.12.2014
Emprunts à court terme auprès de sociétaires	1'434	4'294
Véhicules en leasing à court terme	1'108	353
<b>Total</b>	<b>2'542</b>	<b>4'647</b>

Les emprunts à court terme arrivent à échéance dans les 12 mois avec un délai de résiliation de deux mois. Depuis janvier 2015, les contrats d'emprunt arrivant à expiration ne sont plus reconduits. Les dettes de leasing comprennent les parts d'amortissements et les valeurs de reprise des véhicules arrivant à échéance au cours des 12 mois suivants.

## 9. Autres dettes à court terme

KCHF	31.12.2015	31.12.2014
Autres dettes à court terme	571	764
Dettes résultant d'acomptes	2'023	2'329
<b>Total</b>	<b>2'594</b>	<b>3'093</b>

Ce poste comprend les autres avoirs à court terme ainsi que les acomptes de nos sociétaires et des autres clients. Ces avoirs sont compensés avec les achats de prestations suivants. À la fin de l'exercice 2015, les acomptes des sociétaires (proches) s'élevaient à kCHF 1'441 (année précédente: kCHF 1'460).

## 10. Engagements financiers à long terme

KCHF	31.12.2015	31.12.2014
Emprunts à long terme auprès de sociétaires	743	817
Véhicules en leasing à long terme	-	936
<b>Total</b>	<b>743</b>	<b>1'753</b>

Les emprunts à long terme sont rémunérés au taux de 1.75% et arrivent à échéance après 12 mois. Depuis janvier 2015, les contrats d'emprunt arrivant à expiration ne sont plus reconduits.

## 11. Engagements fixes futurs

KCHF	31.12.2015	31.12.2014
Arrivant à échéance dans moins d'un an	94	533
Arrivant à échéance dans 1 à 2 ans	94	533
Arrivant à échéance dans 2 à 3 ans	94	533
Arrivant à échéance dans plus de 3 ans	82	1'053
<b>Total</b>	<b>364</b>	<b>2'652</b>

Les engagements fixes futurs portent sur des contrats à long terme conclus avec les bailleurs de locaux. Dans le cadre de la durée convenue du contrat, Mobility peut désormais résilier unilatéralement, avec un préavis de six mois, le contrat relatif aux bureaux du siège, et ce jusqu'à fin 2019. Cette modification est synonyme de flexibilité pour le projet de transfert du siège.

## 12. Provisions à long terme

KCHF	Impôts latents	Autres provisions	Total
<b>Situation au 01.01.2014</b>	<b>2'706</b>	<b>171</b>	<b>2'877</b>
Constitution	803	259	1'062
Dissolution		-20	-20
<b>Situation au 31.12.2014</b>	<b>3'509</b>	<b>410</b>	<b>3'919</b>
Constitution	349		349
Dissolution		-11	-11
<b>Situation au 31.12.2015</b>	<b>3'858</b>	<b>399</b>	<b>4'257</b>

Concernant la participation dans Sharoo SA soumise au principe de mise en équivalence, on observe, au 31 décembre 2015, une provision de kCHF 259. Cette position nette se compose d'une valeur active/call de kCHF 170 et d'une valeur passive/put de kCHF 429. La somme indiquée correspond au montant net, car les options d'achat et de vente (call/put) constituent une unité sur les plans économique et juridique. Cette position call/put fait partie intégrante de l'engagement de Mobility vis-à-vis de Sharoo SA.

## 13. Capital des parts sociales

KCHF	31.12.2015	31.12.2014
Capital des parts sociales versé	43'786	41'235
Capital des parts sociales non encore versé	195	178
<b>Total</b>	<b>43'981</b>	<b>41'413</b>

## Explications sur les postes du compte de résultats

### 14. Résultat net des livraisons et prestations de services

Selon les groupes de produits.

KCHF	2015	2014
Chiffre d'affaires des trajets	50'950	48'954
Produits des taxes d'adhésion et des cotisations annuelles	8'301	8'036
Produits des autres taxes et réductions de responsabilité	9'884	9'422
Produits des sinistres	5'583	4'813
Produits des services	1'161	1'450
Produit de la vente d'immobilisations corporelles	-90	428
Diminution des produits	-1'715	-1'682
<b>Total</b>	<b>74'075</b>	<b>71'420</b>

### 15. Charges d'exploitation et de véhicules

KCHF	2015	2014
Carburants	-4'637	-5'313
Assurances et impôts sur les objets	-6'757	-6'297
Emplacements de stationnement pour biens de consommation	-4'095	-3'732
Entretien, réparations et remplacement des biens de consommation	-10'788	-9'313
Frais de location de biens de consommation	-8	-8
Autres charges directes	-542	-490
<b>Total</b>	<b>-26'826</b>	<b>-25'153</b>

### 16. Autres charges d'exploitation

KCHF	2015	2014
Charges de location	-578	-516
Charges administratives	-4'255	-3'821
Charges de marketing	-4'438	-4'773
<b>Total</b>	<b>-9'271</b>	<b>-9'110</b>

### 17. Résultat des entreprises associées

Les charges résultant des entreprises associées sont imputables à la correction de valeur de la participation et du prêt concernant Sharoo SA.



## 18. Résultat financier

KCHF	2015	2014
Produits de liquidités et de titres	16	43
Produits d'intérêts de retard	15	11
Divers	2	5
<b>Autres produits financiers</b>	<b>33</b>	<b>59</b>
Intérêts des emprunts	-68	-90
Frais bancaires et postaux	-54	-51
Intérêts Finance Lease	-20	-28
Pertes sur cours/pertes de valeur	-12	-2
<b>Charges financières</b>	<b>-154</b>	<b>-171</b>
<b>Total</b>	<b>-121</b>	<b>-113</b>

## 19. Impôts sur les bénéfices

KCHF	2015	2014
Impôts sur les bénéfices (constitution)	-4	-12
Impôts sur les bénéfices (dissolution)	-	-
Impôts latents (constitution)	-349	-803
Impôts latents (dissolution)	-	-
<b>Total</b>	<b>-353</b>	<b>-815</b>

En 2015, les impôts sur le capital ont été incorporés dans les autres charges d'exploitation (comme l'exercice précédent). Le taux de 17% appliqué aux impôts latents correspond à la charge fiscale moyenne des 26 cantons où Mobility est redevable de l'impôt.



Tél. 041 368 12 12  
 Fax 041 368 13 13  
 www.bdo.ch

BDO SA  
 Landenbergstrasse 34  
 6002 Lucerne

## Rapport de l'organe de révision

à l'Assemblée des délégués de

Mobility Société Coopérative, Lucerne

### Rapport de l'organe de révision sur les comptes de groupe

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes de groupe ci-joints de Mobility Société Coopérative, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes, le tableau de financement, le tableau de variation des fonds propres et l'annexe (pages 48 à 61) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015.

#### Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes de groupe, conformément aux Swiss GAAP RPC et les dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes de groupe afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

#### Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes de groupe. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes de groupe ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes de groupe. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes de groupe puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes de groupe, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes de groupe dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

#### Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes de groupe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

#### Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes de groupe, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes de groupe qui vous sont soumis.

Lucerne, le 9 mars 2016

BDO SA

  
 René Krügel

Expert-réviseur agréé



ppa. Patrizia Lang-Knüsel

Réviseur responsable  
 Expert-réviseur agréé

# Clôture individuelle

## Mobility Société Coopérative, Lucerne

### Bilan au 31.12.2015 selon le CO

KCHF	Remarque	31.12.2015	31.12.2014
<b>ACTIFS</b>			
Liquidités		25'361	22'811
Créances résultant de livraisons et de prestations de services	1	10'209	9'825
Autres créances à court terme	2	1'848	2'337
Prestations non facturées		261	1'335
Actifs transitoires		3'096	3'909
<b>Actifs circulants</b>		<b>40'775</b>	<b>40'217</b>
Immobilisations financières		3	3
Participations	3	139	2'252
Immobilisations corporelles	4	17'472	16'246
Immobilisations incorporelles	5	4'248	4'275
Capital des parts sociales non versé		195	178
<b>Immobilisations</b>		<b>22'056</b>	<b>22'953</b>
<b>TOTAL ACTIFS</b>		<b>62'831</b>	<b>63'170</b>
<b>PASSIFS</b>			
Dettes résultant de livraisons et de prestations de services	6	3'218	2'284
Dettes à court terme portant intérêts	7	1'480	4'451
Autres dettes à court terme	8	2'568	2'923
Passifs transitoires		10'010	10'462
<b>Capital étranger à court terme</b>		<b>17'276</b>	<b>20'119</b>
Dettes à long terme portant intérêts	9	743	817
Autres dettes à long terme	10	140	151
Provisions		259	259
<b>Capital étranger à long terme</b>		<b>1'142</b>	<b>1'227</b>
<b>Capital étranger</b>		<b>18'419</b>	<b>21'346</b>
Capital des parts sociales		43'981	41'413
Réserves légales issues du capital		-	-
Réserves bénéficiaires légales		77	67
Réserves bénéficiaires facultatives		355	344
<b>Capital propre</b>		<b>44'412</b>	<b>41'823</b>
<b>TOTAL PASSIFS</b>		<b>62'831</b>	<b>63'170</b>

# Clôture individuelle

## Mobility Société Coopérative, Lucerne

### Compte de résultats 2015 selon le CO

KCHF	Remarque	2015	2014
Résultat des livraisons et prestations de services		76'840	73'904
Diminution des produits		-1'541	-1'531
<b>Résultat net des livraisons et prestations de services</b>		<b>75'299</b>	<b>72'373</b>
Variation des prestations non facturées		-1'074	-377
Charges d'exploitation et charges de véhicules		-26'283	-24'988
<b>Bénéfice brut résultant de livraisons et prestations de services</b>		<b>47'942</b>	<b>47'008</b>
Charges salariales		-17'328	-16'516
Autres charges d'exploitation		-9'272	-8'249
<b>Résultat avant intérêts, impôts, amortissements et corrections de valeur (EBITDA)</b>		<b>21'342</b>	<b>22'243</b>
Amortissements sur immobilisations corporelles		-14'733	-18'301
Amortissements sur immobilisations incorporelles		-3'474	-3'408
<b>Résultat avant intérêts et impôts (EBIT)</b>		<b>3'136</b>	<b>533</b>
Produit financier		34	233
Charges financières	11	-3'145	-741
<b>Bénéfice de l'exercice avant impôts (EBT)</b>		<b>25</b>	<b>26</b>
Impôts directs		-4	-4
<b>BÉNÉFICE DE L'EXERCICE</b>		<b>21</b>	<b>22</b>

# Clôture individuelle

## Mobility Société Coopérative, Lucerne

### Annexe

#### Informations sur les principes de présentation des comptes annuels 2015

L'établissement des comptes annuels 2015 se fonde sur les dispositions du droit comptable suisse. Il a été décidé de renoncer à présenter les mentions supplémentaires dans l'annexe aux comptes annuels, le tableau de financement et le rapport annuel en vertu de l'art. 961d CO, car les comptes consolidés sont élaborés sur la base d'une norme comptable reconnue.

Les présents comptes annuels ont été élaborés conformément aux dispositions de la loi suisse, et notamment aux articles relatifs à la comptabilité commerciale et à la présentation des comptes du Code des obligations (art. 957 à 962). La présentation des comptes nécessite, de la part du conseil d'administration, l'élaboration d'estimations et d'évaluations susceptibles d'influencer le montant des actifs, dettes et engagements conditionnels présentés à la date d'établissement du bilan, ainsi que les produits et charges de l'exercice sous revue. Le conseil d'administration décide, à sa seule discrétion, de la mise à profit des marges de manœuvre légales existantes d'évaluation et d'établissement du bilan. En vertu du principe de prudence et dans l'optique de la bonne marche de l'entreprise, il est possible de procéder à des amortissements, corrections de valeur et provisions au-delà du seuil nécessaire à la gestion de l'entreprise.

#### Explications relatives aux postes du bilan et du compte de résultats

##### 1. Créances résultant de livraisons et de prestations de services

KCHF	31.12.2015	31.12.2014
Tiers	7'129	7'187
Participants directs	3'155	2'667
Organes	1	1
Entreprises pour lesquelles on observe une participation directe	72	260
Correction de valeur	-148	-290
<b>Total</b>	<b>10'209</b>	<b>9'825</b>

##### 2. Autres créances à court terme

KCHF	31.12.2015	31.12.2014
Tiers	1'846	2'337
Entreprises pour lesquelles on observe une participation directe	2	-
<b>Total</b>	<b>1'848</b>	<b>2'337</b>

##### 3. Participations

KCHF	31.12.2015				31.12.2014			
	Parts de capital directes	Droit de vote	Capital-actions	Valeur comptable	Parts de capital directes	Droit de vote	Capital-actions	Valeur comptable
Mobility International SA, Lucerne	100%	100%	600	111	100%	100%	600	590
Catch a Car SA, Lucerne <sup>5</sup>	100%	100%	2'000	28	100%	100%	2'000	1'009
Sharoo SA, Zurich <sup>6</sup>	11%	11%	900	0	11%	11%	900	653

<sup>5</sup> Anciennement CSC CarSharing Company SA; changement de raison sociale et recapitalisation au 09.04.2014.

<sup>6</sup> Participation dans l'entreprise Sharoo SA au 20.03.2014.

## 4. Immobilisations corporelles

KCHF	31.12.2015	31.12.2014
Propres véhicules	14'945	13'294
Véhicules en leasing	–	431
Accessoires véhicules et télématique	2'287	2'056
Autres immobilisations corporelles	240	465
<b>Total</b>	<b>17'472</b>	<b>16'246</b>

Pendant l'exercice précédent, les postes «Mobilier/aménagements» (kCHF 195) et «Informatique/équipement de bureau» (kCHF 270) étaient présentés séparément. Depuis l'exercice sous revue, ces deux postes sont regroupés dans les «Autres immobilisations corporelles».

## 5. Immobilisations incorporelles

KCHF	31.12.2015	31.12.2014
Logiciels	4'248	4'275
<b>Total</b>	<b>4'248</b>	<b>4'275</b>

## 6. Dettes résultant de livraisons et de prestations de services

KCHF	31.12.2015	31.12.2014
Tiers	3'187	2'238
Participants directs	16	24
Organes	15	22
<b>Total</b>	<b>3'218</b>	<b>2'284</b>

## 7. Dettes à court terme portant intérêts

KCHF	31.12.2015	31.12.2014
Tiers	–	157
Participants directs	1'434	4'294
Entreprises pour lesquelles on observe une participation directe	46	–
<b>Total</b>	<b>1'480</b>	<b>4'451</b>

## 8. Autres dettes à court terme

KCHF	31.12.2015	31.12.2014
Tiers	1'126	1'462
Participants directs	1'441	1'460
Organes	1	1
<b>Total</b>	<b>2'568</b>	<b>2'923</b>

## 9. Dettes à long terme portant intérêts

KCHF	31.12.2015	31.12.2014
Participants directs	743	817
<b>Total</b>	<b>743</b>	<b>817</b>



**10. Autres dettes à long terme**

KCHF	31.12.2015	31.12.2014
Tiers	140	151
<b>Total</b>	<b>140</b>	<b>151</b>

**11. Charges financières**

KCHF	2015	2014
Tiers	223	219
Participants directs	68	90
Entreprises pour lesquelles on observe une participation directe	2'854	432
<b>Total</b>	<b>3'145</b>	<b>741</b>

Les charges financières relatives aux participants directs correspondent aux intérêts des emprunts accordés aux sociétaires. Pendant l'exercice sous revue, Mobility Société Coopérative a octroyé des prêts de rang postérieur à ses filiales Catch a Car SA et Mobility International SA, ainsi qu'à la société Sharoo AG, intégrée selon la méthode de mise en équivalence. En vertu du principe de prudence, les prêts ont fait l'objet d'une correction de valeur complète sur la base des capitaux propres et produits de ces sociétés et également parce que leurs activités se trouvent en phase initiale ou précoce de commercialisation. La valeur de la société Sharoo SA a également été ajustée au 31 décembre 2015.

**Autres informations****Montant global des actifs mis en gage ou cédés pour garantir les obligations de la société et des actifs sous réserve de propriété**

La valeur comptable des véhicules en leasing s'élevait à kCHF 0 au 31 décembre 2015 (kCHF 431 l'exercice précédent).

**Emprunts auprès de sociétaires**

Les dettes portant intérêts à court et à long terme incluent les emprunts des sociétaires (postes Participants directs). Depuis janvier 2015, les emprunts arrivés à expiration ne sont plus reconduits.

**Contrats de location**

Les contrats de location portant sur les locaux commerciaux ont été renégociés pendant l'exercice 2015. Désormais, Mobility peut les résilier à tout moment avec un préavis de six mois. Le bailleur ne peut, quant à lui, procéder à une telle résiliation jusqu'au 31 décembre 2019. Lors de l'exercice précédent, les contrats de location des locaux commerciaux n'étaient pas résiliables. En vigueur jusqu'au 31 décembre 2019, ces contrats représentent un montant de kCHF 2'652.

**Postes exceptionnels ou hors période**

Comme l'année précédente, aucun événement exceptionnel ou hors période n'a été constaté pendant l'exercice 2015.

**Événements importants survenus après la date de clôture du bilan**

Aucun événement susceptible de modifier la validité des comptes annuels 2015 n'est survenu depuis la date de clôture du bilan, le 31 décembre 2015. Les présents comptes annuels ont été approuvés par le conseil d'administration le 9 mars 2016.

	2015	2014
<b>Nombre d'équivalents temps plein (moyenne annuelle)</b>		
ETP (= équivalents temps plein)	164	159
<b>Honoraires de l'organe de révision</b>		
BDO SA (en kCHF)	31	31

## Publication volontaire des rémunérations

### Rémunération brute du conseil d'administration

KCHF	2015	2014
Frank Boller, président du conseil d'administration	55	51
Philippe Biéler, vice-président du conseil d'administration	17	17
Prof. Sabine Kilgus, membre du conseil d'administration	23	17
Arnd Bätzner, membre du conseil d'administration	22	23
Rolf Georg Schmid, membre du conseil d'administration	24	21
<b>Total</b>	<b>141</b>	<b>129</b>

Il n'y a pas de participation au résultat.

### Rémunération brute de la direction

KCHF	2015	2014
<b>Total</b>	<b>1'143</b>	<b>1'080</b>

Le salaire le plus élevé est versé à la directrice.

### Rémunération brute de la commission de gestion

KCHF	2015	2014
<b>Total</b>	<b>38</b>	<b>30</b>

### Rémunération brute de la commission de recherche du conseil d'administration (hors membre du CA)

KCHF	2015	2014
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>4</b>

## Proposition du conseil d'administration de Mobility Société Coopérative concernant l'affectation du bénéfice comptable selon le CO

KCHF	31.12.2015	31.12.2014
Réserves bénéficiaires facultatives	334	322
Bénéfice de l'exercice	21	22
<b>Réserves bénéficiaires facultatives à soumettre à l'assemblée des délégués</b>	<b>355</b>	<b>344</b>
Utilisation des réserves bénéficiaires légales	-10	-10
<b>Report à nouveau réserves bénéficiaires facultatives</b>	<b>345</b>	<b>334</b>



Tel. 041 368 12 12  
 Fax 041 368 13 13  
 www.bdo.ch

BDO AG  
 Landenbergstrasse 34  
 6002 Luzern

**Rapport de l'organe de révision**  
 à l'Assemblée des délégués de

**Mobility Société Coopérative, Lucerne**

**Rapport de l'organe de révision sur le comptes**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Mobility Société Coopérative, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes et l'annexe (pages 63 à 69) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015.

*Responsabilité du Conseil d'administration*

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

*Responsabilité de l'organe de révision*

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

*Opinion d'audit*

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

**Rapport sur d'autres dispositions légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Lucerne, le 9 mars 2016

BDO SA

  
 René Krügel

Expert-réviseur agréé



ppa. Patrizia Lang-Knüsel

Réviseur responsable  
 Expert-réviseur agréé

# Rapport de la commission de gestion sur l'exercice 2015

## À l'assemblée des délégués de Mobility Société Coopérative

La commission de gestion (CdG) a exercé sa mission de contrôle pour l'année 2015 en examinant les fondements des décisions du conseil d'administration et de la direction, et complété ces éléments sur la base de discussions avec des membres de l'administration et à l'appui de contrôles ciblés. Les résultats de ce contrôle, qui ont été expliqués de manière détaillée à l'administration, sont récapitulés comme suit.

### **Direction**

Pendant l'exercice sous revue, la CdG a pris part à toutes les séances du conseil d'administration ainsi qu'à certaines séances de la direction, et confirmé la qualité des travaux de gestion à tous les niveaux administratifs. La CdG a systématiquement pu consulter les documents et procès-verbaux pertinents et approfondir les points à contrôler avec le concours des membres compétents de la direction et du conseil d'administration. Parmi les thèmes traités figuraient notamment l'attribution des postes de cadre et la direction stratégique des projets de participation.

### **Cooperative Governance**

Dans le cadre du contrôle de la Cooperative Governance, la CdG s'appuie, depuis plusieurs années, sur des critères eux-mêmes fondés sur les «Principes de gouvernement d'entreprise» de la fondation Ethos. Pendant l'exercice sous revue, l'auto-évaluation du conseil d'administration et l'évaluation de la CdG ont donné des résultats positifs qui se recoupent dans une large mesure. La CdG a pu constater que le niveau déjà élevé des années précédentes s'était maintenu et même amélioré dans certains domaines.

### **Assemblées de section**

La CdG a assisté à plusieurs assemblées de section et constaté à cette occasion de grandes divergences quant à leur gestion. En raison d'une adaptation des statuts par l'assemblée des délégués, les assemblées de section font désormais partie des organes de la société coopérative et, par conséquent, du champ d'application du contrôle de la CdG.

### **Thèmes de contrôle complémentaires**

- Rémunérations accordées aux membres des organes (CA et commission de recherche du CA)
- Élaboration de la stratégie: interactions entre le conseil d'administration et la direction
- Adoption de nouveaux règlements ou de règlements remaniés par l'assemblée des délégués

Un grand merci à tous les collaborateurs ainsi qu'aux membres de la direction et du CA pour le travail accompli.

Nous prions l'assemblée des délégués de bien vouloir prendre connaissance du présent rapport.

Février 2016

Johanna Lott Fischer, Neuchâtel  
René Gastl, Thalwil  
Luzia Wigger Stein, Bâle

# À propos du présent rapport


## Établissement du rapport selon les directives de la Global Reporting Initiative

Les directives de la Global Reporting Initiative (GRI) servent de guide à Mobility Société Coopérative pour l'établissement de son rapport d'activité et de durabilité. Les directives G4 de la GRI sont la première norme mondiale en matière d'établissement des rapports de durabilité. L'objectif poursuivi est de rendre les rapports d'activité plus transparents et plus facilement comparables. Le rapport GRI se trouve sous [www.mobility.ch/ra15](http://www.mobility.ch/ra15).



**Impressum**

<b>Publié par:</b>	Mobility Société Coopérative, Lucerne
<b>Concept et rédaction:</b>	Mobility Société Coopérative, Lucerne
<b>Conseil et développement durable:</b>	Sustainserv GmbH, Zurich/Boston
<b>Mise en page:</b>	Hotz Brand Consultants, Steinhausen
<b>Photos:</b>	Alfons Gut
<b>Illustrations:</b>	Keystone, Binkert Buag AG
<b>Traduction française:</b>	Apostroph AG, Lucerne
<b>Correction:</b>	typo viva, Ebikon
<b>Téléchargement:</b>	Le rapport d'activité et de durabilité 2015 est disponible en ligne sous <a href="http://www.mobility.ch/ra15">www.mobility.ch/ra15</a> .



Mobility Société Coopérative  
Gütschstrasse 2  
Case postale  
6000 Lucerne 7

Centrale de services 24h/24 0848 824 812  
Fax +41 (0)41248 22 33  
[www.mobility.ch](http://www.mobility.ch)